



le peuple breton

N° 247/248 - 8 F JUILLET-AOUT 1984

**UN JOUR
EN BRIERE**

**DES
FETES
POUR L'ETE**

M 2331 - 247/248 - 8,00 F

AMOCO : LE PROCES MARITIME DU SIECLE



QUIMPER

Capitale de la Cornouaille



2, str. ar Roue Gralon
KEMPER

**FAIENCERIE
H.B. HENRIOT**



**LA CIVETTE
QUIMPER**

**CHAUSSURES
LE CORRE**

**MAROQUINERIES
RÉPARATIONS
ACCESSOIRES**

Ouvert le
lundi après-midi

162, rue de Pont-L'Abbé
Quimper Tél. 55.23.11
Centre Commercial Kermoyan
QUIMPER Tél. 55.47.00



AU VIEUX QUARTIER
DE LA PLACE AU BEURRE

**Tissages
de Locmaria**

G. et J.-M. LE BERRE
15-17, rue du Salé
Tél. Magasin 95.41.51

Vêtements - Poteries - Bijoux - Laines
Artisanat Traditionnel et Contemporain

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

**DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES**

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

Kenober

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17, Avenue de la Libération

QUIMPER

Tél. 90.63.33

**ABONNEZ-VOUS !
VOUS Y GAGNEZ...**

...NOUS AUSSI

Armor-lux

Depuis toujours ARMOR-LUX est le vrai spécialiste de l'authentique chandail breton grâce à sa large collection de tricotés style marin. ARMOR-LUX exporte à partir de la côte bretonne dans le monde entier : New-York, Athènes, Copenhague, Tokyo, Hong-Kong. Cette spécialité de pulls marins et son succès à l'export lui ont permis de recevoir le grand prix et la coupe export 1982 décernés par le Gouvernement français.



C'est à Quimper, dans son usine avec 540 personnes, que sont fabriqués les fameux pulls marins, sous-vêtements Homme/Femme/Enfant, articles de loisirs en coton.

Vendus chez tous les bons détaillants et aux magasins témoins de Rennes, Nantes, Angers, Le Mans, Tours et Orléans.

ARMOR-LUX —
car
seul ARMOR-LUX est ARMOR-LUX.

**Souscription permanente
pour le progrès
du « Peuple Breton »**

REORGANISATION

La souscription qui suit n'est que partielle. La réorganisation des services du « Peuple Breton » s'accompagne de quelques retards d'enregistrement. Nous avons des projets pour la rentrée de septembre: un « Peuple Breton » nouvelle formule, gardant les qualités, le sérieux, l'engagement au côté d'une Bretagne qui veut vivre. Pour soutenir une presse libre, nous avons besoin, plus que jamais, de la fidélité de nos abonnés, de leur aide, de leur contribution. Et d'être rejoints par de nouveaux abonnés. L'aide de tous fera que le P.B. sera, chaque mois un peu plus, votre journal.

Souscription: 4^e liste

M. Riou, Dinan	70,00
M. Goyon, Clohars-Carnoët	20,00
P. Queffelec, Pontoise	20,00
C. Le Roch, Riantec	20,00
J. Le Lay, Villemomble (93)	20,00
C. Le Berre, Guidel	20,00
B. Hommerie, Saint-Brice en Cogles	20,00
J.-L. Lahuec, Savenay	40,00
G. Lusteau, Saint-Sébastien sur Loire	10,00
M. Remond, Pointe à Pitre	120,00
P. Canevet, Taden	20,00
P. Kersale, Dineault	20,00
Celtic League, Dublin	15,00
P. Molac, La chapelle Caro	20,00
Daumer Y. Quéven	120,00
Yann Fiévet, Gouesse (95)	70,00
Y. Guervenno, Rodez (12)	78,00
M. Davin, Saint-Egreve (38)	20,00
	725 F
Report des listes précédentes ..	11148 F
Total	11873 F

SOMMAIRE

Edito :

Bretagne-Lorraine : le grand déménagement 4

Politique :

Humeur : le fiasco des européennes 5

Loire -Atlantique : le cœur et la raison 12

Economie :

Bretagne : 93 sur 132 12

Mer :

Amoco : le procès maritime du siècle 6

Landeda : palourdes contre plaisanciers 8

Social :

«Hold-up» à Kerpont 10

Brèves :

Les 2.000 de Lannion/Chômage briochin/Phare d'Ouessant/ Nucléaire : «l'acceptabilité» . 9

Société :

La marche de la vie 13

Ecomusées : le projet de St Nazaire 18

Enseignement :

Vannes : C.F.A. en danger . 11

International :

Dossier Corse : 1. le P.P.C. 14

Retour d'Irlande 16

Peuples du Monde : Afgha- nistan, «Irlandais de Vincennes» 17

Un jour avec :

Jean Caillaud, balade en Brière 21

Livres :

Inventaire dans le XVI^e 24

La Bretagne (mal) racontée aux enfants 24

Théâtre :

Ar Vro Bagan joue Malmanche 25

Cinéma :

«Fort Saganne» ou l'ambiguïté 19

Loisirs :

Des fêtes pour l'été 27 à 29

B.D. :

Le carnet de bord de Nono . 32

Rubriques :

Courrier des lecteurs 30

Chiche ? 5

Un seul P.B. pour juillet et août

Pour des raisons techniques, notamment la fermeture de notre imprimeur pour congés annuels le 27 juillet, il ne nous est pas possible de faire paraître deux numéros de 24 pages, comme prévu. C'est donc un numéro de 32 pages (n° 247-248), «spécial été» que nous vous proposons. L'actualité bretonne est toujours suivie de près, mais on lira aussi des articles culturels plus nombreux, ainsi qu'une découverte de la Brière.

Dès septembre, le P.B. retrouvera son rythme mensuel de parution. Ne manquez pas ce «P.B.» de septembre, nouvelle formule.

ADRESSES UTILES

* «Le Peuple Breton» : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 31).

* Union Démocratique Bretonne : 21, rue de Coulmiers; 44000 NANTES (Siège National).

* U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 St Malo Cedex.

A NOS ABONNÉS

500 abonnés environ ont reçu leur P.B. de juin avec trois semaines de retard. Ceci est dû à un incident de dernière minute survenu dans le routage et l'expédition. En principe, tout est rentré dans l'ordre maintenant. Si quelqu'un n'a pas reçu son «Peuple Breton» de juin, qu'il veuille bien nous prévenir. Merci. Avec nos excuses.

L'équipe presse.

JE M'ABONNE AU «PEUPLE BRETON»

NOM PRENOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
 - ordinaire : 80 F (1)
 - de soutien à partir de : 100 F (1)
 - étranger : 95 F (1)
 - étranger par avion : 115 F (1)
- à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEMENT SOUSCRIPTION

Veillez trouver ci-joint la somme de 80,00 F et l'adresse de :

NOM

PRENOM

ADRESSE

à qui vous voudrez bien envoyer le «Peuple Breton» durant un an.

(B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. Rennes 2365-76)

BRETAGNE - LORRAINE : LE GRAND DEMENAGEMENT

DANS le «Peuple Breton» de juin dernier, nous avons déjà noté la prise de conscience qui se développe dans les milieux syndicaux et même politiques bretons: la situation sociale est aussi grave, sinon plus, en Bretagne qu'en Lorraine, ce que l'UDB avait traduit en affiche, dès 1979-80, avec le slogan «Bienvenue en Lorraine». La prise de conscience est encore parcellisée: «La Loire-Atlantique est une Lorraine oubliée», déclare la CGT départementale. Dans le Trégor, des élus constatent que le taux de chômage est beaucoup plus élevé ici qu'en Lorraine.

Chômage: + 15 à 20%

Peu à peu, les observateurs découvrent ce qu'on a déjà lu depuis longtemps dans ces colonnes: «La Bretagne est une Lorraine rampante». La crise y est profonde, prolongée, multiple. Elle touche l'agriculture (crises porcines, avicoles et maintenant laitière), la pêche, le bâtiment, les constructions navales, et maintenant les entreprises décentralisées en Bretagne depuis les années 60. Sans oublier une foule de PMI dans les secteurs les plus divers. Depuis un an, cette crise s'est sensiblement aggravée, avec une augmentation du chômage, de 15 à 20%.

Dans le même temps, le IX^e Plan, récemment voté, ne fait plus de la Bretagne une région prioritaire. Et l'on voit se concentrer les investissements publics et les incitations de l'État sur un petit nombre de régions industrielles en difficulté, comme la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais. Il n'est pas question pour l'UDB de nier les problèmes du Nord-Est de l'Hexagone, dont les industries, anciennes et très spécialisées, n'ont pas été suffisamment diversifiées, malgré l'aide énorme apportée, semble-t-il en pure perte, par les différents pouvoirs parisiens depuis vingt-cinq ans et financée par l'argent public. Or, que constate-t-on aujourd'hui?

Sens unique

Les activités qui devaient s'installer en Bretagne, où se développe une crise prévisible et sans précédent dans l'électronique, sont déplacées vers la Lorraine. Autrement dit, les pouvoirs publics n'hésitent pas à aggraver la situation en Bretagne pour venir au secours d'une Lorraine moins touchée par le chômage et au pouvoir d'achat par famille plus élevé.

Ainsi la CIT-Alcatel crée deux cent cinquante emplois en Lorraine tout en réduisant le personnel de l'unité de Guingamp et en mettant 686 personnes au chômage partiel. Le groupe CGE-Alsthom annonce six cents créations en Lorraine alors qu'il vient juste de licencier une partie de son personnel de Lannion. Un centre de recherche qui devait s'installer au CCECT à Rennes est envoyé en Lorraine. Le CNET de Lannion vient de faire une excellente recherche sur les écrans plats. Les deux cents emplois créés par Renault et Jaeger dans ce domaine iront en Lorraine. Les fibres optiques, étudiées en Bretagne, sont fabriquées à Conflans. Les câbles de Lyon veulent fermer une de leurs unités bretonnes.

Titre paru dans «Presse-Océan» des 12 et 13 mai 84.

La CGT : «La Loire-Atlantique est une Lorraine qui s'ignore»

En visite hier à Nantes, le secrétaire de la fédération de la métallurgie CGT n'a épargné ni le patronat ni le gouvernement qu'il rend responsable de la dégradation de la situation économique de la Basse-Loire. «Il y a des Lorrains qui s'ignorent», a-t-il déclaré en évoquant les suppressions d'emploi dans la navale.

De nombreux autres exemples pourraient être cités. Ils confirment que la «solidarité nationale» à la française est toujours à sens unique. Ce n'est pas un phénomène nouveau: on se souvient qu'à l'époque du gaullisme triomphant, les pouvoirs publics avaient refusé aux forges d'Hennebont les crédits de modernisation demandés, au profit d'un premier plan «Lorraine», qui n'avait été que de l'argent public donné, sans garantie ni contrôle, aux sidérurgistes lorrains. La droite est donc malvenue de crier au scandale face à une pratique qui a été la sienne jusqu'en 1981.

Dépendance coloniale

De la gauche, on pouvait légitimement attendre la prise en compte de la notion d'aménagement du territoire dans la politique des grands groupes nationalisés, et, dans le cadre de la régionalisation, la décentralisation des centres de décision, tant dans l'industrie que dans la recherche. Or, la centralisation des pouvoirs sur Paris s'est encore accrue, car la décentralisation n'a pas touché aux pouvoirs économiques et politiques. Il n'y a pas eu de régionalisation.

Face à une Bretagne résignée, à des travailleurs amers, l'État centralisateur peut, en toute tranquillité, reprendre sa politique traditionnelle de renforcement de l'axe Rhin-Rhône, avec le soutien des milieux financiers... et faire payer une partie de la facture aux Bretons. Comme par le passé et même avec la gauche, ou une certaine gauche, au pouvoir, il nous faut dénoncer la situation coloniale de la Bretagne. Nous y reviendrons. Vingt ans après, la dénonciation de l'UDB lancée en 1964, reste d'actualité.

U.D.B.



LE FIASCO DES EUROPEENNES

EN misant sur un système électoral centralisé et bureaucratique, les «grands» partis politiques de l'hexagone espéraient placer sans encombre nombre de recalés du suffrage universel. En évitant le vote au niveau des régions, ils se croyaient autorisés à choisir les candidats bien en cour plutôt que représentatifs. La campagne électorale, quant à elle, a dépassé en médiocrité tout ce que l'on avait vu et entendu depuis 1965: des slogans vides, des «bons mots» douteux, des insultes quotidiennes et rien, ou presque, sur l'Europe...

Dans ce jeu, les partis hexagonaux pensaient affaiblir l'adversaire tout en «plaçant» le maximum d'élus à Strasbourg: pour un parti, c'est rémunérateur et cela permet de financer nombre de permanents.

Les Bretons, contrairement à leurs habitudes, ont beaucoup moins participé au vote que par le passé: signe d'échec et de déception, certainement, conséquence d'une campagne où aucun des problèmes européens, cruciaux pour l'agriculture, la pêche et l'ensemble des activités bretonnes, n'a été posé. L'UDB, on le sait, avait appelé à l'abstention ou au vote blanc pour protester contre le mode de scrutin qui privait les régions et pays de France de représentation spécifique. Cette position, manifestée et expliquée par la distribution de 100 000 tracts sur la Bretagne, a été partagée par de nombreux électeurs bretons de gauche, généralement des travailleurs, décidés à donner un coup de semonce au gouvernement et à sa majorité. Résultats: 44,5% d'abstentions (1) et de votes blancs et nuls, un record pour la Bretagne. D'où un recul sensible de la gauche, essentiellement dû à l'abstention. L'effet «Le Pen» — réaction extrémiste et votes de mécontentements divers — est beaucoup plus limité qu'ailleurs: 7% ici contre 11% en moyenne française, les Côtes-du-Nord étant, comme en 1965, l'un des départements les plus imperméables à l'extrême-droite (5,2%).

Gardons le bouquet pour la fin: c'est Guerneur «le petit homme du Nord» arriviste et RPR, dépossédé par les Bretons de ses mandats électifs, qui sera député breton au Parlement européen! Avec Thareau (PS, Loire-Atlantique), qui, aux yeux de son parti, est l' élu des «pays de Loire». Il ne figurait d'ailleurs pas sur l'affiche des candidats bretons du PS. Bref, deux élus sur quatre-vingt-un, alors que la Bretagne aurait dû désigner six députés: le mode de scrutin que nous avons dénoncé a fait des ravages. Et qui pourra affirmer que Guerneur défendra à Strasbourg une politique communautaire favorable à la Bretagne? Et que Thareau défendra une politique maritime à laquelle son parti et la «région» pays de Loire tournent le dos?

J.J.M.

CHICHE ? ...

Nantes sur apartheid?

C'EST la formule pour le moins parlante que Christian Guyonvarc'h emploie dans son article consacré au projet de la municipalité de Nantes de se jumeler avec une ville d'Afrique du Sud («La tribune de Nantes» du 30.5.84). Il rappelle «l'allure étonnante à laquelle se sont succédés les réceptions officielles et les festivités», au début du mois de mai. L'ambassadeur d'Afrique du Sud en France, un certain M. du Plooy, est en effet reçu — en l'espace de trois jours — dans diverses entreprises nantaises à la Chambre de Commerce, et bien évidemment à la mairie de Nantes par le sieur Chauty. Sans compter la présence de l'Afrique du Sud aux floralies nantaises qui débutaient le 4 mai. Gageons qu'il y avait davantage de roses blanches que de tulipes noires au stand sud-africain...

L'apartheid, pour mémoire, c'est le «développement séparé des races»; c'est, rappelle C. Guyonvarc'h, «l'explication donnée par les «scientifiques» du régime d'Afrique du Sud, au maintien du prolétariat noir à l'échelon le plus bas de la société par le fait que: «le plus élevé des Noirs est par définition inférieur au moins élevé des Blancs».

Délicat non? En tout cas, ça n'a pas l'air donc de trop gêner la municipalité de droite nantaise qui brûle de marcher sur les traces de Nice (et de son maire Jacques Médecin), jumelée avec Le Cap.

Classes bilingues: le droit à l'indifférence?

ON connaît les problèmes de Diwan pour obtenir son intégration au service public d'Éducation. On connaît moins les problèmes des trois classes officiellement bilingues (breton, français) qui fonctionnent dans l'école publique, à Rennes, Lannion et Saint-Rivoal: un C.P., une maternelle pour quatre et cinq ans, une classe unique rurale avec enfants de deux à 10 ans. La poursuite de cette expérience, intéressante quoique modeste dans son extension, est menacée: il y aurait trente-six élèves à scolariser en maternelle et C.P. à Lannion et l'inspecteur d'académie propose de mettre tous les enfants avec le même maître bretonnant l'après-midi. A Saint-Rivoal il faudrait aussi 1/2 poste supplémentaire pour que les plus jeunes travaillent normalement en breton. A Rennes, la classe suivante est créée, grâce à des autorités moins hostiles, semble-t-il. Pour la hiérarchie de «l'Éducation Nationale», le risque est grand: avec les classes Diwan, les classes bilingues sont les seules où les enfants ont de réelles chances d'apprendre à parler et à écrire en breton.

La fin de tout

DANS la série «D'autres le disent», cet extrait d'article paru dans «Le Petit Bleu-22» (19-5-84): «La bureaucratie est un monstre anonyme qui ne traduit point un quelconque relâchement de sa vigilance étatique, laquelle s'exerce dans un nombre toujours plus grand de directions. La décentralisation en cours, loin d'être un faux-semblant destiné à apaiser le citoyen, consiste bien plutôt en déconcentrant, à pousser plus avant dans le détail de nos provinces le contrôle et la décision du pouvoir central. Plus largement encore, il y a cette enflure d'une sollicitude sociale qui, invoquant la nécessité d'une active «solidarité nationale» permet à l'État de fourbir efficacement son arsenal fiscal, de me faire payer, en quelque sorte — je pense aux bons du Trésor — des impôts rétroactifs et de renier quelques-uns de ses engagements».

L'auteur de ces lignes incisives, c'est Maurice Le Lannou, professeur au collège de France et chroniqueur au quotidien «Le Monde». Si les grands penseurs se mettent à critiquer, c'est la fin de tout, non? Parce qu'enfin, la décentralisation, c'est quelque chose! Tenez, rien qu'en Bretagne, ses effets se font sentir quotidiennement. Vous n'avez pas remarqué?

IZEL EO AN DOUAR

Entendu le 6 juillet à 7h45 sur France-Inter dans la bouche de Daniel Hamelin: «Nous avons monté «Radio Bretagne Ouest», en breton «Breiz Izel» qui veut dire «bout du monde»... Tel que.

Si la station avait été baptisée «Penn ar Bed», on frémit à la pensée de l'équivalent français qu'en aurait donné le responsable du développement des radios décentralisées de Radio-France. «Basse-Bretagne», vous croyez?

(1) Pour une fois, l'UDB est le premier parti de Bretagne! hum! si on veut...



Le Peuple Breton/JLF

AMOCO : LE PROCES MARITIME DU SIECLE

S'il est une chose que l'on ne dira jamais assez, c'est la capacité des Bretons à défendre eux-mêmes leurs propres affaires. L'action menée depuis le naufrage de l'Amoco Cadiz le 16 mars 1978 sur la côte de Léon est de ce point de vue révélatrice. Six années de persévérance et d'entêtement ont permis avec la création du comité

des élus des communes touchées par le naufrage de mettre en échec une des sociétés pétrolières les plus puissantes du monde. En dépit des blocages de l'Administration française sous Raymond Barre, soucieux de ne pas porter ombrage aux trusts pétroliers, en dépit des visées de certains tel M. Berthelot l'actuel

maire RPR de Brest, qui en octobre dernier se gaussait «des sommes englouties par les anciens dirigeants socialistes» de sa ville dans le procès de Chicago, en dépit des rivalités politiques, la ténacité et la détermination ont payé pour aboutir à ce que la presse a appelé: la victoire des Bretons.

Tout commence le 21 mars 1978 lors d'une réunion du conseil municipal de Plouguil dans le Trégor. Après avoir constaté que l'imprévision des pouvoirs publics va se traduire par la ruine des activités maritimes locales, le conseil municipal appelle les autres communes riveraines à la création d'un comité de vigilance dans le but de veiller à l'institution et à l'application de mesures qui dans l'avenir, éviteront de tels désastres. L'appel sera entendu et le 31 mars, le comité de coordination et de vigilance des élus est constitué sous la présidence de Jean-Yves Simon, conseiller général de Lézardrieux. Fin mai, quarante-deux communes du Trégor ont adhéré au comité. Parallèlement, la ville socialiste de Brest tente de mettre sur pied un comité identique pour le Léon, mais pour des raisons de rivalités politiques, cette tentative n'aboutira pas.

Consolidation

Dans le Trégor, M. Huglo l'avocat des boues rouges de la Montedison est retenu par le comité. Il s'était déjà occupé des naufrages du Boelen et de l'Olympic Bravery. Début juillet, lors d'une assemblée générale, on décide de s'attaquer à la fois à l'État centralisateur et incompetent et à l'armateur américain. Mais on commence à ce moment à percevoir l'intérêt qu'auraient les pétroliers à ce que les élus s'attaquent à l'État, cela diminuant d'autant leur responsabilité.

Autre objectif du comité: élargir le front aux communes du Finistère.

En cette rentrée de septembre 1978, la colère gronde chez les élus des communes sinistrées dont le comité est pratiquement ignoré des pouvoirs publics. Ils menacent de ne pas voter le budget additionnel des communes jusqu'au dédommagement de l'État.

Mi-septembre, une demande de dommage et intérêt de 500 millions de dollars est déposée devant la cour fédérale de New-York à l'encontre de la Société Amoco International Oil, par les quarante-huit communes sinistrées des deux départements. Financièrement, on parle d'un million de francs de frais dont 40% seraient supportés par le département des Côtes-du-Nord, adhérent du comité. S'étaient joints au comité, la SEPNB, la FNAIM, le comité local des pêches de Brest et plusieurs autres associations.

Pendant toute l'année 1979, s'opère une consolidation des multiples procédures engagées aux USA. Le tribunal fédéral de Chicago est désigné comme seul compétent et toutes les actions sont regroupées devant le juge Mac Garr. Il décide de mener le procès en deux phases successives, l'une concernant la détermination des responsabilités, l'autre l'évaluation des dommages. Fin 1979, commence l'instruction du plus grand procès maritime de tous les temps.

Le 28 juin 1980, trois mois après le naufrage du Tanio, les deux comités de vigilance des Côtes-du-Nord et du Finistère sont officiellement regroupés dans un syndicat mixte de protection et

de conservation du littoral Nord-Ouest de la Bretagne. Il rassemble quarante-cinq communes du Trégor, trente-et-une du Finistère et le département des Côtes-du-Nord.

Le 4 mai 1982, le procès s'ouvre enfin devant le tribunal de Chicago en présence d'une délégation bretonne. Les audiences se poursuivent jusqu'en novembre 82 et représentent 12500 pages de texte. Le 10 mai 1983, les débats sont clos. Il faudra donc près d'un an au juge Mac Garr pour rendre sa sentence le 19 avril dernier. Mais entre temps, deux décisions favorables sont intervenues: la réalisation de transactions favorables avec ABS, le bureau Vezitas américain qui paie plus d'un million de centimes pour ne pas être cité, et la condamnation par défaut d'Artilleros le constructeur américain, condamnation confirmée en appel.

Le jugement

Après avoir montré que le droit américain était applicable sur la question des responsabilités des parties défendues (Standart Oil of Indiana, Amoco International, Amoco Transport Company) et faisant application de ce droit, le juge a estimé que la cause principale de l'échouement de l'Amoco Cadiz était la panne du gouvernail, que cette panne était causée principalement par le mauvais entretien, la mauvaise maintenance du navire, l'entraînement défectueux de l'équipage à faire face à des pannes de ce type, toutes ces causes étant du ressort de la responsabilité des trois sociétés Amoco.

Le juge a par ailleurs rejeté les demandes reconventionnelles contre l'État français et les collectivités locales bretonnes.

Quelques remarques

1. Les pollueurs sont responsables et doivent être les payeurs. Ce n'est plus un slogan mais une décision de justice du moins de la justice américaine est-il bon de préciser. On peut penser que cette première fera jurisprudence.

2. Ce sont les responsables au plus haut niveau qui sont atteints c'est-à-dire la Standart Oil of Indiana, une des plus riches sociétés du monde et non seulement ses filiales sous lesquelles elle se masquait au travers du pavillon de complaisance. Le principe des sociétés-écrans ne joue plus.

3. Le problème des indemnités n'est toujours pas réglé six ans après. La

première règle est que ne seront dédommages que ceux qui ont porté plainte. Là où ça se complique, c'est que plusieurs actions judiciaires séparées ont été engagées. Toutes ces plaintes ont été appelées par le juge M. Garr qui a rendu son verdict pour tous ces plaignants.

4. L'unité des élus bretons au-delà des clivages politiques a payé. Il faut toutefois y apporter quelques correctifs. On peut se souvenir entre autre du sprint entre le centriste Arzel et le P.S. Josselin sur le perron de l'Élysée, pour attraper le micro au printemps 80.

5. Tout n'est qu'affaire de gros sous, on le savait déjà. Ceci est d'autant plus vrai quand il faut saisir la justice américaine. M. Huglo le disait lui-même aux élus: «Investissez un million dans cette affaire et vous gagnerez». C'est trente fois plus qu'il a fallu déboursier et l'ampleur des dépenses à engager a bien failli faire reculer les élus bretons.

6. Les sommes en jeux restent évidemment fonction de cette mise de départ. Mais la personne ne veut avancer de chiffre pour conserver des chances maximales dans les négociations qui vont s'ouvrir. On parle pourtant de 2 à 3 milliards de francs actuels.

La responsabilité de l'État français apparaît aujourd'hui complètement dégagee. Elle était pourtant reconnue, par tous comme énorme à l'époque du naufrage: curieux!

Et maintenant...

Il faut reconnaître que la gravité des marées noires subie par les côtes bretonnes et la sensibilisation de l'opinion qui s'en est suivie font qu'aujourd'hui, la côte est tout de même mieux défendue. Citons comme réalisations les plus importantes, le déplacement du rail maritime à 50km des côtes, une plus grande surveillance des côtes avec le CROSS de Corsen-Ouessant, la création d'une flottille d'avions Bréguet et la construction récemment annoncée d'un phare géant au large d'Ouessant.

Malgré tout, si la probabilité est moindre, tout risque de pollution n'est pas à exclure. On compte environ deux infractions par jour, au large d'Ouessant et des dégazages ont toujours lieu en mer. Pour un trafic de cent cinquante navires par jour, le rail est encore trop près des côtes. La réglementation internationale prépondérante dans ce domaine n'évolue que lentement. On dit que le plan Polmar serait aussi vide aujourd'hui qu'il l'était en 1978.

Jakez Gicquel.

* Sur le sujet on pourra notamment lire: «Amoco Cadiz, quatre ans après», - P.B. Février 1982, N° 218

HENault

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

PALOURDES CONTRE... PLAISANCIERS ?

LE conseil municipal de Landéda (Finistère-Nord) réuni en mai a repoussé en mai la demande d'extension des parcs de palourdes installés à Brouennou dans l'Aber Benoît.

Cette année, les 5 hectares actuellement exploités vont produire cent tonnes (quatre millions en valeur marchande). Cette culture s'avère tout à fait rentable mais la surface existante, suffisante pour une expérience, devrait être au moins doublée pour envisager une continuité économique de l'élevage. Cette extension permettrait évidemment la création de plusieurs emplois (production, surveillance, commercialisation...).

La culture de la palourde est une conquête récente de l'aquaculture — la palourde japonaise, plus résistante et performante que l'espèce autochtone — a été introduite en France en 1974 — et avec les autres cultures nouvelles, est particulièrement importante pour promouvoir une conchyliculture diversifiée,

nécessaire pour l'évolution générale de l'aquaculture, en Bretagne et ailleurs.

La présence de ces parcs dans une zone ne nuit aucunement à l'équilibre écologique puisque les palourdes sont des bivalves filtreurs et opèrent un nettoyage du milieu. La palourde demande en outre moins de place que l'huître ou la moule; les maladies — un des principaux fléaux en aquaculture — semblent pour l'instant l'avoir épargnée, et sa valeur commerciale élevée rend la production intéressante.

Que doit-on alors penser de l'attitude du Conseil municipal de Landéda, attitude qui va à l'encontre de la diversification nécessaire au développement de l'aquaculture, de la création d'emplois et qui met une fois une fois encore, en avant la vocation touristique de la Bretagne, puisque son refus est basé sur des problèmes de place et de passage (gêne des plaisanciers et des pêcheurs à pied).

C. Le Guellec.



VENTE AUX PARTICULIERS

Toutes fournitures pour installations

SANITAIRES - PLOMBERIE

CHAUFFAGE CENTRAL

EXPOSITION DE SALLE DE BAINS

de toutes les couleurs à choisir

dans la collection **SELLES**

J. Guillou
SANITAIRE-CHAUFFAGE
7, rue Kléber BREST - Tél. 02.10.54

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage



Elixir d'Armorique
Fraise de Plougastel

Warenghem Lannion

(96)37.00.08



l'ange farceur

VOTRE SPECIALISTE EN
FARCES & ATTRAPES,
GADGETS,
MASQUES,
MAQUILLAGES,
COTILLONS,
ARTIFICES

18, rue Georges Clémenceau
St-Servan-sur-Mer
35400 SAINT-MALO
Tél. (99)81.76.18

Pierrot et Remond

Bar l'Union des 3 Villes

Restaurant ouvrier le midi

30, boulevard Théodore Botrel
SAINT-MALO - Tél. (99)56.07.39

SPÉCIAL ÉTÉ PARTICIPEZ AU TIERCÉ DE L'ÉTÉ

GAGNEZ 1000 F en
bons d'achat

En Bretagne
La Librairie
C'est Dialogues



dialogues

LANNION : 2000 POUR L'INDUSTRIE

A l'appel d'une large intersyndicale allant de la CFTC à la FEN en passant par la CGT et la CFDT (mais où F.O. s'était abstenu), 2000 personnes ont participé en juin à un meeting et à un défilé dans le centre de Lannion, en raison des graves menaces qui pèsent sur l'industrie électronique, qui fait vivre une majorité des salariés du secteur. Chômage technique à la SAT, problèmes à la CIT-Alcatel, graves menaces sur la câblerie des L.T.T... La plateforme commune mettait l'accent sur la formation des jeunes, la réduction du temps de travail et sur un projet industriel pour la téléphonie en sureffectif. Le succès de cette manifestation est à mettre en parallèle avec l'échec de celle de Saint-

Photo J.L. Perrin



Brieuc, où sévit aussi une grave crise industrielle: une manifestation syndicale

non unitaire n'a rassemblé que quatre cents personnes. □

PHARE D'OUESSANT : NANTES ET BREST

D'UN coût de plus de 200 millions de F, d'une hauteur de 100 m au-dessus de l'eau et bâti sur des fonds de 120 m, tel est donc le phare qui devra aider les navires à se situer par rapport au rail d'Ouessant, et faciliter le travail de surveillance de la navigation par la Marine et le Cross Corsen. Sa date de mise en service est encore imprécise, par contre le chantier de sa construction sera partagé entre Dubigeon à Nantes (construction proprement dite, soit 240 000 heures de travail), les A.F.O. (40 000 heures) et les entreprises de génie civil (100 000 heures) de Brest et de sa région qui assureront l'assemblage des pièces et le travail du béton (« Ouest-France » du 25.6.84).

Dans notre article du mois dernier (« Les métallos en plan ») nous annoncions la possibilité de l'attribution d'une part de la commande aux Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire. Ce ne sera donc pas le cas. Il est vrai que ce sont les Chantiers de Nantes et Brest qui sont le plus en péril. Cependant, 40 000 heures de travail pour les A.F.O., qui en trois mois début 84 ont compté 120 000 heures de chômage partiel, c'est bien sûr insuffisant. Même remarque pour Dubigeon: 240 000 heures de travail seront loin de permettre d'attendre le printemps 85 où les métallos doivent commencer la construction d'un bateau de la Marine hexagonale. □

NUCLEAIRE : «L'ACCEPTABILITE»

Dans un communiqué, l'Union Régionale CFDT Bretagne rappelle que dès la publication de la lettre du Président de la République portant sur l'éventualité de la construction d'une centrale nucléaire en Bretagne, elle a exprimé son hostilité à un tel projet: elle exigeait en particulier la clarté et qu'un maximum d'information soit fourni à la population bretonne sur les motivations d'un tel projet.

« Or, continue l'UR-CFDT, il s'avère que récemment la SOFRES a entrepris une étude d'acceptabilité concernant l'implantation d'un surgénérateur et ceci sur trois sites: Ploumoguier, Brennilis, Cléder. Il est impératif de savoir qui a commandé cette enquête et comment

elle a été décidée. Il est en effet inacceptable qu'une fois de plus la population bretonne soit mise devant le fait accompli. L'exigence d'une véritable information implique une rigueur et une attitude responsable qui malheureusement semblent faire défaut à ceux qui aujourd'hui dans un lieu ou dans un autre, décident sur ce problème ».

La CFDT regrette par ailleurs que malgré ses multiples démarches, visant justement à créer les conditions du débat, elle n'a pas encore eu de réponse pour être reçue ni au niveau du 1^{er} ministre, ni à celui du Président du Conseil Régional. □

TRAVAUX PUBLICS : MOINS 20.000

Depuis la mi-janvier, Centribéton travaillait à 30 h par semaine. En juin, vingt-quatre salariés ont été mis au chômage technique total. Dans les statistiques hexagonales, les cinq départements bretons figurent parmi les dix départements les plus touchés par ce genre de prati-

que. De plus, ce n'est qu'une solution provisoire. Les travaux publics, piliers de l'économie bretonne sous-industrialisée ont perdu vingt mille emplois en un an. Seule proposition du pouvoir: une centrale nucléaire. La Bretagne en est à 175 000 demandeurs d'emplois.

Kenober
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17, Avenue de la Libération
QUIMPER
Tél. 90.63.33

«HOLD-UP» A KERPONT

A la fermeture des forges d'Hennebont un certain nombre de machines furent vendues à des concurrents pour fonctionner dans l'Est de la France. Les déménagements s'effectuèrent de nuit pour éviter la colère de ceux qui prétendaient que leurs outils de travail n'étaient pas si périmés que cela...

Le 2 mai, les 46 travailleurs de l'entreprise Ateliers de Chaudronnerie Lorientaise Réunis, ex-Ripoche, dont quelques anciens des forges, constatent que la direction parisienne de leur entreprise a profité du pont du 1^{er} mai pour déménager l'essentiel du matériel nécessaire à la production.

Les méthodes n'ont pas changé, et les victimes sont aussi toujours les mêmes.

Après la fermeture des forges, Ripoche, dont le siège est à Paris, s'implante sur la zone industrielle de Kerpont entre Lorient et Hennebont. En 1970, l'entreprise compte deux cents salariés dont la plupart viennent des Forges d'Hennebont.

Ripoche ne fait pas du travail en série, chaque commande correspond à un besoin bien particulier. Ripoche construit des fours de boulangerie, des fours pour le traitement des soupapes à moteur, pour la cuisson des verres, des fours pour le traitement des matériaux en alliage léger destinés à l'aéronautique qui ont été utilisés en particulier pour Concorde.

Les clients Français sont la SNIAS, Creusot, Loire, Peugeot, Renault, Dassault, etc. La société a des clients dans le monde entier: URSS, Roumanie, Hongrie, Grèce, Brésil, Irak, Iran, Italie, Japon, Algérie, Maroc, Tunisie, Vietnam, etc.

De la suite dans les idées

Après deux licenciements collectifs partiels en 1973, les travailleurs de l'entreprise sont à nouveau frappés en 1978 par un dépôt de bilan et un plan de restructuration. Deux industriels sont sur les rangs pour reprendre l'entreprise. L'un est plus franc que l'autre, il ne veut pas du personnel, seule la marque Ripoche de renom international l'intéresse.

L'autre, représentant la CECF (Compagnie Européenne de Construction de Fours), qui a de la suite dans les idées, accepte une petite partie du per-

sonnel et reprend Ripoche en location gérance par le biais d'une société d'exploitation des Fours Ripoche, qui englobe le siège Parisien et l'usine bretonne.

La CECF a déjà une usine dans la région parisienne. Début 1981, la société d'exploitation des Fours Ripoche éclate en deux: les Ateliers de Chaudronnerie Lorientaise Réunis (ACLR) à Kerpont et la Société Nouvelle des Fours Ripoche à Paris. Ainsi jamais plus les effectifs de l'entreprise ACLR de Kerpont ne dépasseront la limite des cinquante salariés indispensables à la création d'un comité d'entreprise qui aurait pu permettre aux élus du personnel un minimum de contrôle sur la gestion des affaires.

Ainsi le groupe Parisien dont dépend l'unité Bretonne A.C.L.R. reviendra de plus en plus sur ses engagements, sur les acquis sociaux, et sous-traitera des marchés avec des concurrents au détriment de sa propre usine de Kerpont.

La lutte des travailleurs sera d'autant plus difficile que le chômage sera de plus en plus fréquent, que la direction locale est sans pouvoir et qu'aucun contrôle n'est possible. En avril 1984, se basant sur le manque de marché (et pour cause), la direction décide un projet de licenciement de vingt-cinq salariés alors que la quasi-totalité du personnel est en chômage depuis quatre semaines.

Au même moment, les syndicats CGT-CFDT implantés dans l'entreprise apprenant incidemment le changement tout récent du siège social des ACLR, pour la même adresse que les autres entreprises du groupe CECF, à Paris. Transport effectué ni dans les délais, ni dans les règles.

Les syndicats y voient une manœuvre pour mieux circonscrire un éventuel dépôt de bilan avec nomination d'un syndic parisien, éloigné des travailleurs de Kerpont.

Les pirates du XX^e siècle

Malheureusement, ils ont eu raison. Après que le 30 avril la société ait été déclarée en état de cessation de paiement par le tribunal de commerce de Paris, le «pont» du 1^{er} mai a été mis à profit pour l'organisation d'un véritable cambriolage légal.

Photo copieuse, machine à écrire, ordinateur, des moules d'une très grande importance, des archives, dossiers commerciaux, et des dossiers de préparation de four résultat d'un savoir-faire accumulé depuis seize années.

Tout est déménagé! La reprise du travail est rendue impossible.

10 mai: dépôt de bilan. 14 mai: liquidation de biens.

Le personnel s'indigne de la rapidité de la décision du tribunal de commerce de Paris qui, en un week-end de réflexion, a pris des décisions sans faire le lien entre les ACLR et le groupe Parisien CECF.

Il aurait pourtant constaté que le groupe CECF se porte bien puisqu'il soustraite avec des entreprises extérieures au groupe, et qu'il se prépare à assurer maintenant le service réparation qui était basé à Kerpont.

D'ailleurs, le groupe CECF n'a pas coupé les ponts avec les fournisseurs de ACLR puisqu'il avait bien pris soin avant le coup de force de les inviter à retirer très rapidement leurs chèques...

Bien entendu, il n'a pas eu le même type de comportement pour le salaire du personnel puisqu'une délégation au mois de mai à dû se rendre à Paris pour réclamer le salaire d'avril.

Depuis ce coup de poignard dans le dos, les travailleurs occupent jour et nuit, les 12000 m² de leur usine, objet depuis 1978, de tours de quasse-passe juridiques.

Aujourd'hui les organisations syndicales multiplient les démarches, la lutte s'annonce difficile.

Comme l'a rappelé une motion adoptée à notre congrès UDB de la fédération des Pays de Lorient, «les pirates du vingtième siècle trouvent encore en Bretagne un terrain propice aux pillages».

Après la période des années soixante où des industriels peu scrupuleux venaient chercher des primes, maintenant toujours au mépris des hommes, toujours pour le profit et encore à Kerpont, après avoir minutieusement organisé le sabotage de l'entreprise, ils viennent récupérer des brevets, des archives, la technicité, le fruit de l'expérience d'un personnel compétent et une marque connue au-delà des frontières.

Après ça, comment pourrait-on demander à ces travailleurs pourrait-on se résigner, de la mettre en veilleuse par solidarité avec d'autres régions?

Comment pourrait-on leur faire oublier la régionalisation, la grande affaire du septennat, et leur faire accepter l'idée d'une réindustrialisation de la Région Parisienne défendue par certains alors que quand ils chôment en Bretagne l'autre usine du groupe à Paris, complètement débordée, doit recruter des intérimaires pour faire face aux commandes?

Juillet, août, c'est la période difficile pour résister à l'isolement, au découragement, mais les quarante-six victimes des ACLR ne sont pas décidées à baisser pavillon; en ce qui nous concerne, avec nos moyens, nous les aiderons.

Yannick Quénéhervé.

C.F.A. EN DANGER

Le jeudi 3 mai de 8 h à 14 h, le personnel de centre de formation des apprentis de Vannes s'est mis en grève afin de signifier son opposition à la procédure de licenciement touchant sept membres du personnel.

Les raisons invoquées par la direction sont la diminution constante des effectifs des apprentis : une partie de financement du CFA étant assurée par la subvention de l'État, calculée en fonction du nombre d'heures/élèves, cela entraîne de fait une baisse des ressources financières du CFA. La solution classique (simpliste disons-nous) est donc de supprimer des emplois pour retrouver un équilibre budgétaire.

Le personnel, s'il ne nie pas la baisse des effectifs et les difficultés financières actuelles du CFA estime qu'une autre démarche aurait été, et est encore possible. En effet, la situation ne date pas d'aujourd'hui. Pendant l'année scolaire 81-82, au cours d'une réunion provoquée par l'Association pour la Formation professionnelle dans le bâtiment et les Travaux publics (AFBTP : gestionnaire du CFA), l'ensemble du personnel est informé des inquiétudes qu'éprouve l'organisme gestionnaire quant à l'équilibre du budget de l'année en cours. Plusieurs mesures de restriction sont envisagées, touchant les avantages du personnel évidemment (suppression de toute promotion au titre de l'avancement au choix, suppression de l'avancement à l'ancienneté).

Lors de l'année scolaire 82-83, des menaces de licenciement sont clairement formulées. La démission de trois personnes permet à la direction de suspendre sa décision, en supprimant deux postes et en embauchant un vacataire pour remplacer le professeur de peinture.

Vers d'autres formations

Mais pour l'année scolaire 83-84, l'association gestionnaire a fait une demande de sept licenciements (deux professeurs d'enseignement général, un professeur « métaux », un professeur « Gros œuvre », un éducateur, un secrétaire administratif, un membre du service d'entretien). Et pour l'année 84-85 ? Aucune hypothèse n'a été formulée. Néanmoins, si la baisse des effectifs s'avère être de 10% (conformément à certaines prévisions), de nombreux emplois se trouveront menacés. Et le personnel de faire remarquer qu'à terme, c'est le CFA en tant que tel, en tant qu'outil de formation qui risque de

disparaître : si le centre n'offre plus l'encadrement éducatif et technique suffisant, les apprentis ne viendront plus se former dans une telle structure.

Le personnel dénonce d'une part le manque de concertation entre la direction et les délégués du personnel (avec trente-cinq salariés, le CFA n'a pas de comité d'entreprise). De plus, il fait un certain nombre de propositions :

- passage de la rotation une semaine sur quatre à une semaine sur trois (cette solution a été envisagée par le ministère de la Formation Professionnelle) ou passage à une formation alternée sur trois ans avec intégration des CPA au niveau des CFA et des LEP en application de la loi.

- passage à une formation alternée sur trois ans (après le CPA) et après convention avec les syndicats patronaux de chaque profession.

Mais le personnel fait des propositions à plus long terme pour sauvegarder le plein emploi et l'outil de travail qu'est le CFA. Pour cela, il est nécessaire de s'adapter, de se tourner vers

d'autres types de formations que les seules préparations aux CAP. Pourquoi le CFA ne se chargerait-il pas également de la formation aux B.P. (Brevets Professionnels) ? Pourquoi n'organiserait-il pas des stages dans le cadre de la formation professionnelle, en collaboration avec le GRETA. Pourquoi le CFA ne se sentirait-il pas concerné par les stages seize-dix-huit ans, les stages des chômeurs de longue durée, les stages en collaboration avec le ministère de la coopération ?

Attitude frileuse

La fédération UDB du Haut-Vannetais soutient l'action du personnel du CFA et les propositions qu'il fait. Cependant, pour le long terme, l'UDB estime que le CFA doit être intégré au service public d'éducation nationale, tout en gardant sa spécificité sur le plan de la pédagogie : nombreux sont en effet parmi les apprentis, les jeunes qui ont rejeté le système scolaire traditionnel ou sont en situation d'échec scolaire.

Mais l'UDB pose également une question de fond. Pourquoi les entreprises de bâtiment et des travaux publics laissent-elles périr cet outil de formation qu'est le CFA ? La réponse proposée est que le bâtiment étant en crise, les entreprises déposent leur bilan et le nombre de place d'apprentis diminue. Depuis longtemps, l'UDB estime que face à la crise, l'attitude des patrons du

SPÉCIAL ÉTÉ **PARTICIPEZ AU TIERCE DE L'ÉTÉ**

GAGNEZ 1000 F en bons d'achat

**En Bretagne
La Librairie
C'est Dialogues**



dialogues

93^e DES 132 REGIONS EUROPEENNES : LA BRETAGNE

C'EST ce qui ressort d'un rapport de la commission des communautés européennes sur la situation et l'évolution socio-économique des régions de la communauté entre 1973 et 1980. Certaines régions d'Europe ont une situation encore moins enviable: Sud de l'Italie ou Islande. Mais il apparaît nettement dans un tableau qui mesure l'intensité des problèmes régionaux à partir de la démographie, du PIB, du chômage, de la productivité, que la Bretagne demeure une région de moindre développement en Europe.

Même si l'augmentation annuelle du PIB qui oscille entre 2,9 et 3,5% fait apparaître une amélioration sensible par rapport à la moyenne européenne, (2,3%) par bien des aspects, notre région est encore loin du compte:

Produit Intérieur Brut (PIB): 89,1 sur un indice 100 pour la moyenne européenne.

Chômage: 116,2 sur un indice 100 pour la moyenne européenne.

La commission classe les régions européennes en six catégories et place la Bretagne dans l'avant dernière.

Ce classement est d'importance, car sans être décisif, il influence le choix de la communauté lors de la répartition des principales dotations financières (FEOGA, FEDER, etc...) vers les régions. Le cheminement de ces aides suit d'ailleurs en France de curieux méandres.

(Suite de la page 11)

bâtiment et des travaux publics est « frieuse » et attentiste. Après avoir profité largement des « vaches grasses » de l'expansion (développement de l'habitat, développement du tourisme), les patrons ne savent plus que pleurer et protester: moins de charges sociales, moins de contraintes, assainissement de la concurrence proposent-ils comme « solutions miracles ». Mais ce n'est pas avec une attitude aussi peu offensive que les problèmes seront résolus à long terme. L'UDB le dit depuis longtemps: nous avons, et des matériaux et un « savoir faire ».

On parle de Vannes de la mise en place d'une zone d'activités tertiaires de « haute technicité » et on pense tout de suite à l'électronique. Mais pourquoi pas la création d'un centre de recherche pour les métiers du bâtiment, si important pour l'emploi et la vie économique de notre secteur? Son but? Faire des études pour la fabrication sur place de nouveaux composants, qualification du personnel à de nouvelles techniques, etc... Dans une telle perspective le CFA pourrait également avoir une place importante.

Le bâtiment évolue: c'est dans une adaptation à de nouvelles méthodes que se trouve l'avenir de tout ce secteur, et non sur la défense de positions acquises. □

Au début de l'année 83 la Bretagne a officiellement reçu de l'Europe 400 millions destinés à l'amélioration des routes, des chemins de fer, des télécommunications. On pourrait donc croire qu'à côté des aides de l'État, la CEE fournit sa propre contribution au développement des régions. Malheureusement, ce n'est pas exact pour la plupart des pays européens et tout particulièrement la France. Ainsi en France, les crédits ne viennent pas du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) mais du budget de l'État et les projets n'ont été conçus, ni choisis, par Bruxelles ou par les Régions elles-mêmes, mais par Paris, qui encaisse les financements européens normalement prévus pour les régions et les utilise à sa guise. Ils viennent en remboursement des financements engagés par l'État en direction des régions. Ainsi la France giscardienne, puis socialiste a détourné le FEDER afin de préserver son autorité exclusive sur le développement des régions. Une note préparée à l'intention des membres du Conseil Régional par le Préfet de Région en 1980 officialise cette situation contraire à la vocation des fonds européens.

Pratiquement, la France communique à Bruxelles ses programmes régionaux sous forme volontairement générale et incomplète, s'oppose à l'établissement de relations directes entre la commission et les Elus locaux et fait en sorte que ces derniers ne puissent pas localiser les financements effectués, c'est-à-dire reconnaître les projets financés par l'Europe. L'État s'interpose donc systématiquement entre l'Europe et les régions.

La France n'est pas la seule à adopter cette attitude, cependant elle est de loin la plus intransigente notamment en ce qui concerne le secret administratif sur ces activités.

Cette pratique reflète principalement l'esprit du pouvoir giscardien. Toutefois depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir rien n'a changé. □

LOIRE-ATLANTIQUE : LE CŒUR ET LA RAISON

Le comité pour l'Unité administrative de la Bretagne (CUAB) vient de mettre sur pied une exposition itinérante, sous forme de dix-neuf grands panneaux visuels, où un texte bref explique des photos, des cartes, des tableaux — voici la présentation qu'en donnent les auteurs:

« Depuis quelques décennies, une propagande habile s'emploie à diviser notre région, que des siècles d'histoire et de solidarité avaient unifiée dans une florissante diversité: la Bretagne.

A en croire cette propagande, qui puise son efficacité dans les moyens qui lui sont prodigués au plus haut niveau, la Loire-Atlantique ne serait plus bretonne mais ligérienne, d'où son inclusion dans une région totalement artificielle dite « Pays de Loire ».

C'est ainsi que petit à petit, selon les meilleures méthodes de conditionnement moderne, on habitude une population à se renier elle-même, sans que jamais elle en ait exprimé l'intention.

Cette exposition veut donc rétablir la vérité — tâche facile tant les preuves abondent — non par une argumentation fallacieuse, mais par des documents bien réels, indiscutables qui montrent l'incontestable bretonnité de la Loire-Atlantique. Elle rappelle les manœuvres, les promesses, les espoirs, les déceptions, les protestations que ce problème soi-disant marginal a provoqués. Elle souligne l'intérêt économique d'une région Bretagne à cinq départements, forte, logique et équilibrée et les relations constantes et privilégiées entre la Basse-Loire et le reste de la Bretagne. Enfin elle propose un redécoupage de l'Ouest qui, rééquilibré, jouera mieux son rôle à travers les solidarités interrégionales.

Le destin des hommes ici ou ailleurs dépend-il d'eux-mêmes ou d'une volonté extérieure imposée? Telle pourrait être l'interrogation de cette exposition □.

(1) On peut s'adresser pour tous renseignements, à Christophe Lelu, 24, rue de la Paix, 44700 Orvault (tél. 40/76.46.89) qui assure la location de l'exposition.

OVATION
LOWDEN
ARIA
GOMEZ
TAKAMINE
SEILER
SAUTER
ZIMMERMANN
MAEARI
SELMER
BUFFET
COURTOIS
COUESNON
YAMAHA



**VOUS AIMEZ LA MUSIQUE ?
VENEZ NOUS VOIR**

ART & MUSIQUE

2 rue Ducouëdic BREST

tel: 80-47-41

LA MARCHÉ DE LA VIE

DE L'ÎLE LONGUE A L'ELYSEE

Le 6 août prochain, un groupe de marcheurs quittera la presqu'île de Crozon pour atteindre le 1^{er} septembre, au terme d'un périple d'un mois, le bureau de François Mitterrand... du moins l'espèrent-ils. Cette marche non violente rassemblera des participants venus de différents horizons philosophiques, mais tous unis par une même conviction profonde: tant que se poursuivra une folle course aux armements entre les deux blocs, jamais les pays les plus déshérités ne pourront accéder au stade du développement. Ces arsenaux militaires condamnent à une mort lente des millions d'êtres humains dans le tiers monde, et peut-être un jour d'autres millions encore, dans les pays riches cette fois, si l'apocalypse nucléaire se produit...

Il faut que ce scandale cesse!

Par leur action, les marcheurs demandent au Président socialiste de prendre des mesures concrètes pour enrayer l'engrenage du surarmement et de la faim:

1. Le gel de l'armement nucléaire (arrêt des essais atomiques et du programme de modernisation de l'arsenal nucléaire).

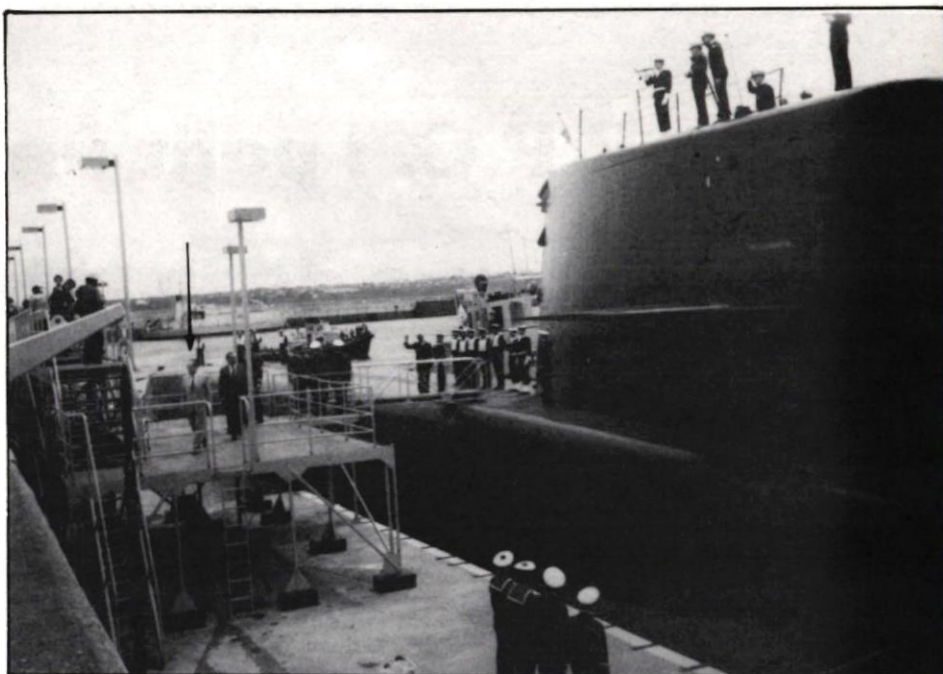
2. La discussion immédiate des problèmes de désarmement nucléaire à la conférence de Stockholm.

3. Le transfert de ressources actuellement consacrées au surarmement vers des programmes permettant l'accès à l'autosuffisance des populations du tiers-monde.

4. L'établissement de rapports solidaires avec les pays du tiers-monde.

Les Bretons, et tout spécialement les militants de l'UDB, auront à cœur de les encourager en ce mois d'août 84. A chacune de leurs étapes, les «marcheurs pour la vie» engagent le dialogue avec les populations locales: soyons nombreux à les entendre! □

* Pour tout contact: Coordination nationale de la Marche de la Vie, BP 110, 44004 Nantes Cedex 5, tél. 40/94.93.82.



Sous la flèche, François Mitterrand (suivi de Charles Hernu) sortant du «Terrible», lors de sa visite à l'Île Longue le 24 juillet 1981. Les marcheurs comptent aller lui dire deux mots.

Le Peuple Breton

Les étapes bretonnes

Le 6 août, 1^{ère} étape: Ile Longue, Rostelec/Le Fret: Lanvéoc/Tal-ar-Groas/
Les 4 Chemins/Argol 22,5 km
Le 7, 2^{ème}: Argol/Le Faou 15,0 km
Le 8, 3^{ème}: Le Faou/Rumengol/Ty Jopic
Brasparts 20,5 km
Le 9, 4^{ème}: Brasparts/Brennilis/
Huelgoat 23,5 km
Le 10, 5^{ème}: Huelgoat/Carhaix-
Plouguen 21,5 km
Le 11, 6^{ème}: Carhaix-Plouguen/
Rostrenen 20,0 km
Le 12, 7^{ème}: Rostrenen/Mur-de-
Bretagne 28,0 km
Le 13, 8^{ème}: Mur-de-Bretagne/
Loudéac 21,0 km

Le 14, 9^{ème}: Loudéac/Merdri-
gnac 26,0 km
Le 15, repos à Merdrignac
Le 16, 10^{ème}: Merdrignac/St-Méen-
Le-Grand 17,0 km
Le 17, 11^{ème}: St-Méen-Le-Grand/
Montfort 19,0 km
Le 18, 12^{ème}: Montfort/
Rennes 22,0 km
Le 19, 13^{ème}: (transbordement
Rennes-Noyal-sur-Vilaine) Noyal/
Vitré 24,0 km
Le 20, 14^{ème}: Vitré/La
Gravelle 16,5 km

Communiqué par Brit air

Cork, Jersey, Londres les vols nouveaux sont arrivés !

14 juillet... c'est la fête ! Brit air ouvre ses lignes d'été au départ de Morlaix à destination de Cork, prix à partir de 1610 F l'aller/retour, et, Jersey, prix à partir de 525 F l'aller/retour journée.

De plus, si l'Angleterre vous tente, profitez des vols quotidiens vers Londres: tarif visite, 1390 F l'aller/retour.

Brit air, le complément du tissu aérien national: vols tricolores, cartes d'abonnement, alignement des systèmes tarifaires. Profitez-en.

Pour toute information, consultez votre agence de voyages ou Brit air au (98) 62.10.22

ABONNEZ-VOUS !

VOUS Y GAGNEZ...

...NOUS AUSSI

DOSSIER CORSE



1. Le P.P.C. : pour un socialisme aux couleurs de la tête de Maure

Une délégation de l'UDB s'est rendue en Corse récemment. Elle y a rencontré les responsables des principales tendances du mouvement national. Le Peuple Breton leur donne la parole, à commencer par Jean-Pierre Arrighi qui est chargé des relations extérieures au Parti Populaire Corse (PPC). Au cours des prochains mois s'exprimeront les représentants du MCA (Mouvement Corse pour l'Autodétermination) et de l'UPC (Union du Peuple Corse).

Le Peuple Breton: Pouvez-vous nous faire un historique du PPC?

Jean-Pierre Arrighi: Le PPC est né il y a environ deux ans et demi et il regroupe en gros l'essentiel des nationalités qui ont eu une démarche de gauche. Nous avons cru bon lors de la constitution du PPC qui s'est faite dans la ville de Corte de préciser que tout en étant de gauche, nous étions pour un socialisme corse.

Nous défendons donc la reconnaissance des droits nationaux du peuple corse et nous luttons pour une société corse ou le socialisme corse qui ne s'apparente pas forcément au socialisme ouest européen, un socialisme qui ne serait pas seulement défini mais appliqué.

P. B.: Par rapport aux organisations de la gauche française, comment vous déterminez-vous?

J.P.A.: Par rapport au PS, la coupure se fait parce que le PS ne reconnaît qu'un nationalisme: c'est le nationalisme français. Nous, nous luttons naturellement pour le nationalisme corse

donc sur le plan politique la rupture est assez vite consommée surtout depuis qu'ils sont au pouvoir.

Pour ce qui concerne les organisations syndicales, deux tendances: il y a en gros la tendance CFDT avec laquelle nous avons de bons rapports. Il y a des militants corsistes qui sont d'authentiques dirigeants des fédérations CFDT du Nord et du Sud et qui mènent un combat juste, syndical — un combat de véritables représentants d'une organisation de masse et puis il y a toutes les autres la FEN et la CGT qui ont elles des positions à la limite de l'anticorsisme et malheureusement de ce point de vue et surtout depuis quelques mois, nous avons vraiment de très grosses difficultés, nous en arrivons à des oppositions très fortes qui commencent à se concrétiser surtout sur le terrain. Nous avons eu quelques affrontements. Pour le moment ils ne dégénèrent pas.

Ça ne paye pas

P.B.: Comment vous situez-vous par rapport aux nationalistes corses?

J.P.A.: Nous sommes clairs là-dessus, nous avons toujours dit, nous sommes une organisation nationaliste de gauche et nous nous battons pour le socialisme corse et nous le disons très clairement: ce n'est pas tout à fait l'opinion des autres nationalistes, nous reconnaissons que c'est leur droit de ne pas se battre pour un socialisme corse. Il faut reconnaître cependant qu'avec nos amis du MCA d'intéressants pas ont été faits ensemble et c'est évident que leur conception maintenant qui vise à lutter contre le colonialisme, forme locale du capitalisme, déclenche des possibilités de rapprochement idéologique intéressantes.

En ce qui concerne l'organisation autonomiste UPC, là, malheureusement, la situation est un peu plus claire, c'est sur le plan des rapports institutionnels avec le gouvernement français que les choses sont nettes et claires. Nous n'avons pas collaboré avec la gauche qui a institué une politique de répression. Nous avions pourtant appelé avec nos amis à voter pour la gauche mais

depuis qu'ils ont pris cette position, nous avons refusé de soutenir cette gauche qui ne faisait pas une politique de gauche mais une politique de droite. C'est un peu ce qui nous a différenciés de l'organisation autonomiste du docteur Siméoni. Nous n'avons jamais collaboré et, malheureusement, je crois qu'elle s'en aperçoit, collaborer avec le colonialisme qu'il soit de droite ou de gauche cela ne paye pas puisqu'ils ont été obligés de quitter l'assemblée où ils avaient pourtant des élus.

P.B.: Votre position par rapport à la violence politique?

J.P.A.: Nous disons que la violence politique en Corse n'est pas un moyen mais elle est une conséquence d'une politique colonialiste. Nous, nous préférons le combat démocratique, le débat démocratique nous pensons que nous pouvons éviter au peuple corse les effets désastreux d'affrontements entre Corses d'abord et avec le pouvoir colonialiste. Nous ne pensons pas que nous ayons quelque chose à gagner y compris sur le plan des rapports de force, sur ce plan-là; il faudrait que sur le plan international, d'autres aspects interviennent qui nous semblent être recherchés pour le moment. Par contre, nous pensons que les colonialistes de droite ou de gauche, eux, créent les conditions de la violence, de l'affrontement et nous sommes très préoccupés par cette situation et nous ne manquons pas de dénoncer cette façon de voir qui est préjudiciable pour l'avenir non seulement avec les peuples de France, ceux qui se réclament du colonialisme français mais y compris avec les Français qui ont le droit d'être corses, mais qui subissent ce que nous appelons les conséquences des violences que le colonialisme fait de son côté subir au peuple corse.

Mot d'ordre émotionnel

P.B.: Condamnez-vous les actes de violence? Les attentats?

J.P.A.: Nous avons pris position au début lorsque le FLNC a engagé une situation nouvelle lorsqu'il avait décrété une trêve et nous pensions que la trêve

pouvait ne pas être rompue tout de suite; il s'est avéré que compte tenu de la situation et de l'attitude des dirigeants communistes et socialistes et en particulier des socialistes, condamner la violence que pratiquent les gens de FLNC actuellement c'est être du côté du colonialisme et malheureusement, nous ne pouvons pas être du côté du colonialisme. Nous disons encore fermement et nous le réaffirmons nous ne sommes pas pour le choix de la violence, malheureusement la situation que fait le colonialisme fait qu'il ne peut y avoir parfois que la violence, non pas légitimée mais expliquée, parce que ce sont des situations d'affrontements que le pouvoir recherche en Corse. C'est clair en Corse. Dans tous les conflits, conflits culturels, conflits économiques, conflits sociaux, conflits politiques le pouvoir a choisi les rapports de force, pas seulement avec les nationalistes mais avec toutes les forces y compris à l'intérieur même de la gauche, puisque un certain nombre de militants socialiste a été exclu du parti socialiste et pas des moindres. Il y a tout de même le premier secrétaire de la fédération du PS Charles Sontoni qui a été exclu ainsi que l'amiral Sanguinetti; c'est vous dire qu'il y a vraiment des socialistes français dont la volonté est d'aller à l'affrontement et de ne rien céder à ce qui est considéré comme la subversion corse.

«Les Français dehors!»

P.B. : Par rapport au slogan IFF, («Les Français dehors»), comment vous déterminez-vous ?

J.P.A. : Très clairement, c'est là que nous avons une différence par rapport au MCA en particulier, nous nous préférons le mot d'ordre IFB (I francesi baste: les Français ça suffit).

Nous prenons en compte la situation actuelle et nous pensons qu'il est bon, le gouvernement en particulier, toutes ses instances et toutes ses institutions de ne pas accentuer ce que nous appelons la colonisation de peuplement et c'est pour cela que nous pensons que IFF n'est pas forcément le mot d'ordre qui convient comme mot d'ordre politique: c'est un mot d'ordre émotionnel qui peut se comprendre dans certaines situations mais qui a certaines difficultés à passer politiquement, c'est pourquoi nous préférons IFB.

P.B. : Quel est le rôle de l'élus du PPC à l'Assemblée Corse et à l'intérieur de l'inter-groupe ?

J.P.A. : Notre militant, notre élu à l'Assemblée fait partie de ce que nous appelons l'inter-groupe qui regroupe toutes sortes de tendances mais une tendance assez forte se dégage, c'est une tendance nationaliste qui est faite de Dominique Alphonsi (PPC) Lucien Felli et de Jean-François Ferrandi qui ont quitté les rangs de l'UPC. Cet inter-groupe c'est évident qu'il a plusieurs sensibilités mais la démarche générale (bien que les positions soient différentes en particulier avec Charles Santoni) reste quand même, en gros une démarche corsiste et même si cela n'était pas évident, au départ, l'inter-groupe pour ce qui nous concerne dans notre démarche propre au PPC, nous ne

Le slogan «I Francesi Fora» (les Français dehors), bombé à des milliers d'exemplaires.



D.R.

voyons que des avantages à travailler dans cet inter-groupe.

Cela n'a pas été le cas avec l'UPC qui a eu des attitudes plus sectaires, qui a refusé de travailler avec les autres représentants en particulier Charles Santoni du MCS, D. Alphonsi (PPC) ce qui nous a obligé à chercher des alliances ailleurs et l'UPC a donné l'occasion puisque l'UPC a travaillé avec les institutions françaises au lieu de les combattre et malheureusement pour nous, il n'y avait plus qu'une seule solution, c'était de combattre les institutions qui, telles quelles ont été mises en place.

Contrairement à l'UPC nous n'avons pas collaboré ce qui nous donne le droit de parler au nom du peuple Corse, à l'Assemblée.

Centralisme français outrancier

P.B. : Comment réagissez-vous contre le clanisme ?

J.P.A. : Nous ne choisissons ni le clan de droite, ni le clan de gauche, nous les combattons, lorsqu'il y a vraiment quelque chose d'intéressant sur le plan économique et sur le plan politique, nous les soutenons mais les animateurs de l'Assemblée n'ont pas été les représentants du clan mais des gens de l'inter-groupe qui ont fait passer le débat sur la reconnaissance du Peuple Corse, sur le bilinguisme, sur la cortisation et ce n'est pas le clan qui a souhaité les débats de fond mais le clan de gauche MRG (mal connu en France) a une position catastrophique en Corse, il est sectaire, anti-corse, d'un centralisme français outrancier.

P.B. : Quelle sont vos perspectives immédiates ?

J.P.A. : Un des objectifs du PPC est de réaliser l'unité des nationalistes corses y compris sur le plan des structures. Nous nous battons pour l'unité, nous nous battons aussi pour que le peuple corse dispose de ses droits nationaux et pour la création de nouvelles institutions Corses.

P.B. : Quelle est votre politique électorale ?

J.P.A. : Impliqués dans la démarche unitaire, sur ce plan là nos frères de MCA «Le mouvement pour l'autodéter-

mination», nous posent un autre problème: nous souhaitons en débattre d'abord à l'extérieur du PPC, ensuite en discuter avec eux. Depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche, depuis la politique de répression du Pouvoir en Corse (vingt-cinq prisonniers politiques aujourd'hui), notre participation aux élections ne peut plus être considérée comme une caution à la politique et aux positions de la gauche en Corse. C'est donc une situation un peu nouvelle, ce qui ne veut pas dire notre absence mais en tout état de cause ce que nous souhaiterions c'est que les nationalistes aillent dans l'amitié à condition que l'U.P.C. voie la nécessité de nous rejoindre par la suite.

Interview recueillie par Gilles Chavin-Collin.

(1) Le PPC édite un mensuel «I Populu Corsu», 4, rue de la Barrière, 20000 Ajaccio.

L'ASSEMBLÉE DE CORSE DISSOUTE: LA DÉBACLE OU UN NOUVEL ELAN POSSIBLE ?

Cette fois, ça y est: l'Assemblée, pièce maîtresse du Statut Particulier, est dissoute parce que devenue ingouvernable: l'exécutif de gauche n'y était plus majoritaire depuis longtemps; quant à la droite elle se refusait à prendre ses responsabilités dans une institution que le clan n'avait jamais admise au fond.

Depuis près d'un an tous les projets concrets et terriblement urgents pour une relance de l'économie insulaire étaient bloqués alors que localisme avait beau jeu de se partager les dépouilles, bien maigres au demeurant, d'un budget notoirement insuffisant.

L'UPC la première avait dénoncé le capotage (pour ne pas dire le torpillage) de cette expérience. Rassuré par les moins mauvais résultats que prévu aux élections européennes, le PS et donc le gouvernement en tirent aujourd'hui les conclusions logiques. Le 12 août prochain, les Corses voteront: s'ils sanctionnent les artisans de la «pulitichela» (la basse ou la mauvaise politique), l'espoir sera au rendez-vous de l'histoire. Dans le cas contraire ?

J.C.C.

RETOUR EN IRLANDE

Christian Pellen connaît bien l'Irlande comme professeur d'anglais, mais surtout comme militant breton. Conseiller municipal de Saint-Herblain de 1977 à 1983, il est à l'origine du jumelage de cette ville avec Waterford, un jumelage qui marche très fort! Il représentait cette année l'UDB au Congrès du Workers Party comme il le fit déjà il y a cinq ans; entre temps il

Le Workers Party qui s'appelait encore il y a deux années Sinn Fein the Workers Party est l'ancien Sinn Fein officiel qui au début des années 70 décida d'abandonner la lutte armée pour occuper le seul terrain politique. Le Workers Party dont l'emblème est la charrue étoilée de James Connolly, le père du socialisme irlandais, a le vent en poupe: le nombre de ses militants, venant largement de la classe ouvrière, ne cesse d'augmenter (30% l'an dernier); deux députés siègent à Dail (Parlement) et le parti peut espérer placer une dizaine de députés aux prochaines élections et sans doute un au Parlement européen.

s'était rendu à Belfast avec une délégation de son parti à l'époque des grèves de la faim menées par Bobby Sands et ses codétenus.

Il nous livre ici ses impressions au terme d'un Ard Fheis (Assemblée Générale) qui a vu le Workers Party développer ses propositions originales pour un avenir socialiste de la grande île celtique.

Les médias irlandais ne s'y sont d'ailleurs pas trompés. RTE, la télévision nationale, a été présente tout au long du Congrès et a fait le point de ses travaux à chaque journal télévisé au cours du week-end. Une émission spéciale Congrès a été réalisée à sa clôture. Le très sérieux Irish Times lui a également consacré une page entière sur huit colonnes.

Parmi les nombreux textes proposés au vote des délégués réunis dans Liberty Hall, le grand immeuble de verre des syndicats au bord de la Liffey quatre axes principaux se dégagent.

Un plan pour l'Irlande du Nord

En ce qui concerne l'Irlande du Nord le premier des textes adoptés par les délégués, à l'unanimité, commençait ainsi: «*Le but du W.P. est de construire le socialisme; en Irlande du Nord le plus grand obstacle pour y parvenir est la division de la classe ouvrière. Pour arriver à l'Unité de la classe ouvrière, il nous faut des institutions qui permettent le développement de la démocratie et une politique en faveur des classes les plus défavorisées.*».

Thomas Mc Giolla, le Président du W.P., a dans son discours de clôture pourfendu la politique «réactionnaire et sectaire» des provos et le nationalisme borné et aveugle des nationalistes des deux bords. Il a rappelé que l'Ulster atteignait par endroit un taux de chômage de 50%; pour lui cette province a un besoin urgent de paix et de démocratie, conditions indispensables si l'on désire une amélioration sociale et économique.

Mc. Giolla a précisé les propositions de son parti qui tiennent en six points:

- 1) mise en place d'une assemblée



Femmes
d'Irlande
du Nord
en manifestation



Thomas Mc Giolla

élue démocratiquement, aux pouvoirs limités au départ, mais qui devraient progressivement se développer.

2) élaboration d'une «Déclaration des Droits», sorte de constitution reconnue par les gouvernements britannique et irlandais, par les Nations Unies et la Communauté européenne.

3) démilitarisation: plus de soldats britanniques dans les rues, démantèlement de toutes les organisations paramilitaires.

4) réforme de la police (RUC)

5) lutte contre les associations à caractère sectaire, fin de l'embrigadement de l'esprit des jeunes.

6) investissements importants pour la création d'emplois.

Non aux usines baladeuses des multinationales

Les congressistes ont consacré beaucoup de temps à l'économie et à l'industrialisation. Après avoir rappelé que 5% de la population en République d'Irlande possédait 70% des ressources nationales, le Workers Party dénonce la politique misérabiliste des partis de droite (Fianna Fail et Fine Gael) et du Labour (parti travailliste). Il exige le plein emploi qui serait possible à condition de récupérer les richesses naturelles exploitées et exportées par des compagnies étrangères (minerais, pétrole, gaz) et à condition de développer d'une façon moderne la pêche, l'agriculture, l'exploitation des forêts. Le W.P. dénonce violemment les façons de faire de nombreuses firmes étrangères qui, alléchées par les primes gouvernementales, viennent s'installer en République pendant quelques années puis disparaissent une fois les primes empochées, laissant les travailleurs sans emplois.

Reagan out of Ireland!

Le Workers Party tient par dessus tout à maintenir la neutralité de son pays et s'oppose au déploiement en Europe des

missiles Cruise et Pershing qui font courir des risques énormes aux populations concernées prises en sandwich entre les deux blocs.

Le W.P. dénonce la politique réactionnaire et impérialiste de Reagan à Grenade, au Nicaragua et en Amérique Latine en général. Le parti appelle à une grande manifestation de protestation contre la venue de Reagan en juin prochain. Reagan est accusé de ne s'intéresser à l'Irlande que dans des buts électoraux, les Irlandais étant nombreux aux U.S.A. Pour le W.P. il n'est pas question de recevoir ce «grand ennemi des peuples» qu'est Reagan et la meilleure façon d'aider le peuple américain c'est de contribuer dans la mesure de ses moyens à essayer de défaire Reagan aux prochaines élections aux U.S.A.

Droits de la femme

Un grand nombre d'interventions a préparé le vote des textes portant sur les droits de la femme irlandaise. «L'oppression des femmes, en termes économiques, culturels, idéologiques, étant un trait dominant du capitalisme, Le W.P. réaffirme son engagement pour les droits des femmes». Une dizaine de motions proposent des solutions pour une véritable égalité dans la vie sociale, mais aussi au sein du parti entre hommes et femmes, demandant une aggravation des peines s'appliquant aux coupables de violences à l'encontre des femmes ainsi qu'une formation plus appropriée de la police et la mise en place de structures susceptibles d'accueillir et d'aider les femmes battues.

Bien d'autres sujets furent encore abordés au cours de ces trois jours de travaux: le système d'imposition (particulièrement injuste en Irlande pour les travailleurs salariés, et fort intéressant pour les gros fermiers qui sont dans la pratique exemptés d'impôts), les élections européennes, les jeunes, les problèmes de santé et d'éducation, le droit au divorce, la sexualité. A ce propos, le W.P. réclame la libéralisation de la contraception et une information complète, actuellement inexistante dans la plupart des écoles. Le W.P. réclame aussi la fin de la discrimination contre les homosexuels.

Dans ce pays à 99% catholique, qui refuse constitutionnellement le divorce, les propositions du W.P. peuvent être considérées comme très en pointe même si le mot avortement n'apparaît pas encore dans les textes proposés au vote du Congrès par les différentes sections de base.

Voici donc l'essentiel de ce que j'ai retenu de ce Congrès. Cette année la plupart des textes furent votés à l'unanimité, comme si l'ensemble des délégués ressentait véritablement la force qu'ils représentent unis, voulaient éviter les querelles stériles sur des points mineurs pour se retrouver tous ensemble sur les points importants. Le Congrès se termina sur un appel aux militants du Labour Party pour qu'ils rejoignent le Workers Party, le Labour ayant fait la preuve qu'il ne défend plus les travailleurs.

Christian Pellen.

ASILE POLITIQUE POUR LES «IRLANDAIS DE VINCENNES»

Voici presque deux ans, le 28 août 1982, trois militants nationalistes irlandais étaient arrêtés à Vincennes par la gendarmerie française. Lorsque les conditions particulièrement tordues de ladite arrestation furent prouvées (subornation de témoins, entre autres), Michael Plunkett, Mary Reid et Stephen King retrouvèrent la liberté le 20 mai 1983 — soit après avoir passé 10 mois derrière les barreaux.

Mais le problème de ces trois Irlandais (militant ou ayant milité à l'Irish Republican Socialist Party) demeure: être expulsés et retourner en Irlande du Nord; ou bien pouvoir bénéficier de l'asile politique, et vivre et travailler en France. L'expulsion (une première devait avoir lieu fin mai) ne leur convient pas: s'ils ont fui l'Irlande du Nord, ce n'est pas sans raisons (leur propre sécurité, l'occupation britannique, notamment).

C'est donc bien l'asile qu'ils demandent. Depuis qu'ils sont libérés, leurs autorisations de séjour provisoire ont été renouvelées jusqu'en ce début juillet mais pour combien de temps?

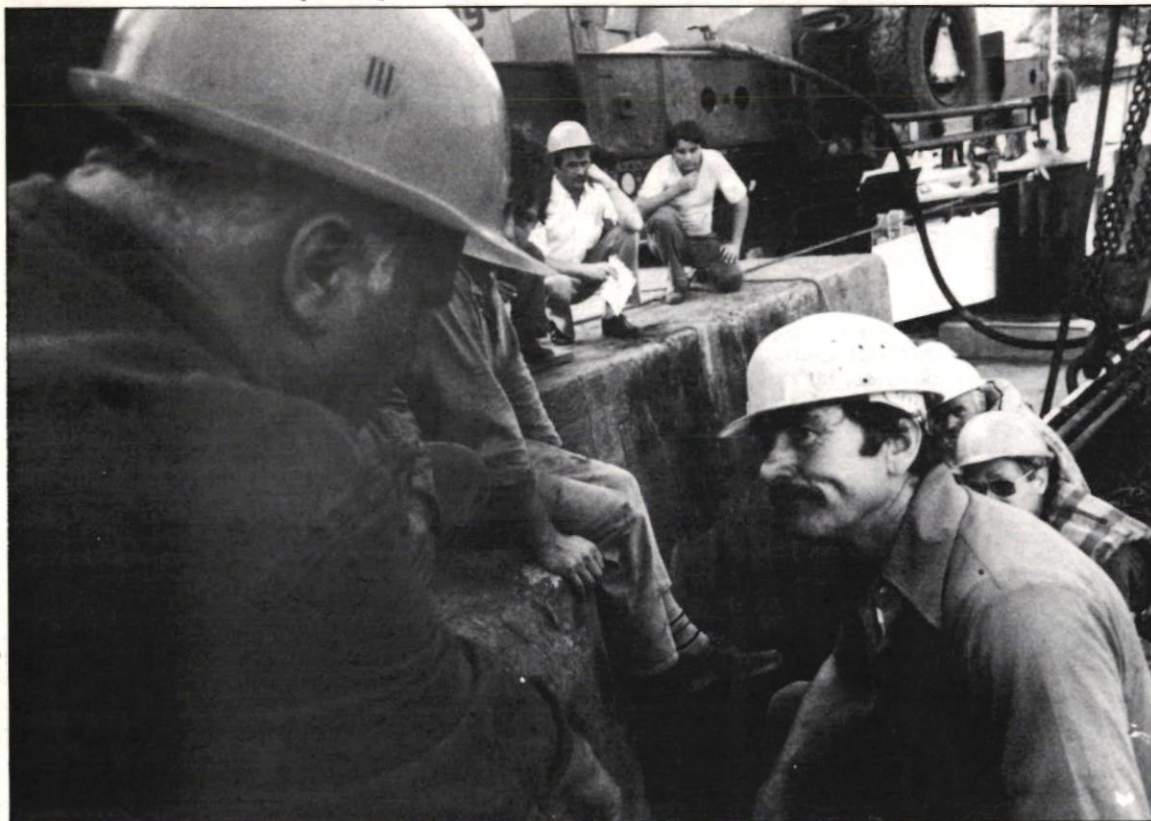
Afin de les soutenir dans leur démarche vis-à-vis des autorités françaises, on peut adresser une pétition (libellée ainsi: «Nous demandons que les «Trois Irlandais de Vincennes», Mary Reid, Mick Plunkett et Stephen King, puissent bénéficier du droit d'asile pour vivre et travailler en France») au: Comité de soutien aux Irlandais de Vincennes, aux bons soins du journal «Irlande Libre», 1, rue Keller, 75011 Paris. □

AFGHANISTAN

L'Association Afghanistan Bretagne rappelle que «la dernière offensive de l'armée soviétique dans la vallée du Panshir est la plus violente depuis l'occupation de l'Afghanistan. Les bombardements intenses ont créé l'impossibilité de semer, de travailler la terre et la destruction des stocks existants. La vie agricole, l'activité artisanale, toute la vie économique et sociale sont anéanties pour plusieurs mois dans cette vallée de l'Afghanistan. Les années passées, à la suite des offensives plus limitées, la famine n'a pu être évitée que grâce au courage de la population de cette vallée et à l'aide de quelques associations humanitaires internationales. Aujourd'hui la situation est dramatique. Aucun travail agricole ne pourra être fait là-bas avant l'hiver. Si rien n'est fait ici, la famine est inévitable».

A l'initiative du comité «20 millions contre la famine au Panshir», l'association appelle à apporter un soutien financier pour une aide humanitaire aux populations de cette vallée.

Les dons sont à adresser à: Association Afghanistan Bretagne. — CCP 286908D Rennes, 99, rue Leguen de Kerangal — 35100 Rennes en présidant: «Pour le Panshir». □



ECOMUSEES : LE PROJET DE ST NAZAIRE

Un territoire, sur lequel vit une population dont les aspects de la vie et de l'identité sont mis en valeur, et dont l'image (passée et présente) qui en est rendue doit être aussi fidèle et la moins fossilisée que possible, tels sont quelques-uns des ingrédients nécessaires à la bonne marche d'un écomusée.

Contrairement à ce qu'il paraît signifier, un écomusée n'est pas un musée de l'écologie. Les deux mots ont pourtant une étymologie commune: «oikos», qui signifie habitat, en grec. Car l'écomusée, s'il s'intéresse à l'environnement, le fait dans une double direction.

L'environnement naturel d'abord qui peut être aussi bien sauvage que produit de l'activité humaine. Dans ce second cas, il est soit rural, soit industriel, soit «mixte». Seconde direction: l'environnement social. Là encore, deux pistes: un environnement social où la population est non seulement sujet d'étude, mais aussi une force agissante au sein de l'écomusée (1).

C'est dans ce cadre qu'entrent avec plus ou moins de bonheur les écomu-

Le sas Est

sées (surtout ruraux) qui depuis quelques années ont une tendance marquée à se multiplier un peu partout. Il suffit en effet de peu de choses pour qu'un lieu soit intitulé «écomusée». Il faut une population, un territoire, un espace (lieu d'exposition). Chaque ville, chaque bourg, chaque village ou hameau est donc à même d'en posséder. Le tout bien sûr — et c'est le principal — est de savoir ce qu'on va y mettre, de quelle façon sera exposée l'histoire passée et présente de la population, de quelle manière ladite population y agira.

LE PORT ET SES MÉTIERS

C'est le thème d'une exposition ouverte au public le 20 juin et qui prendra fin le 10 septembre, se tenant sous la Terrasse Panoramique, à Saint-Nazaire. Organisée par l'équipe de l'écomusée, elle permettra essentiellement par l'image de remonter l'histoire de la construction du port de Saint-Nazaire. Des reportages photos détailleront les métiers liés à l'activité portuaire, qu'ils soient passés ou présents.

Des questions parmi pas mal d'autres auxquelles depuis juin 1983, cinq personnes travaillent à répondre au sein de «l'Association de préfiguration de l'Écomusée de Saint-Nazaire». Créée à l'initiative de la municipalité nazairienne et du CDMOT de Nantes (2), celle-ci aura bouclé le projet à la fin de cette année. Quant au bâtiment lui-même, il devrait être bâti à l'horizon 1986. Lieu: le sas d'entrée Est de la Base sous-marine, un bâtiment de 150 mètres de long, de 33 de large et de 14 de hauteur. Structure qui accueillera l'écomusée composé de plusieurs niveaux (deux, plus un rez-de-chaussée, surface totale: 3000 m²), comportant un centre de documentation doublé d'une salle de consultation, des espaces d'exposition, un auditorium, une partie bar-café, et des accès aux terrasses panoramiques.

Question gros sous, le financement s'articule ainsi: 27 millions de F. d'investissement (50% État, 50% collectivités locales: région, département, municipalité), et 1,2 million de F. de fonctionnement (assuré à égalité par l'État et la municipalité).

Deux faces

Pourquoi un écomusée à Saint-Nazaire? Au second étage du «Building» (3), Christian Morinière répond:

«Pour que la population découvre son territoire du point de vue historique, humain, culturel, scientifique et économique. Mais une découverte qui doit être active, car on ne donne pas simplement à voir aux gens, on les appelle à exposer leur propre histoire». Et le chercheur de donner un exemple: il travaille actuellement sur l'histoire de chaque atelier des Chantiers navals, progressant métier par métier, et confie que la récolte d'informations grandit chaque jour, vu la participation effective des métallos.

Cette «mise en valeur d'une culture technique liée à l'histoire des chantiers» est d'autre part indissociée d'une population ouvrière issue pour bonne part de la Brière et de la presqu'île guérandaise — d'origine rurale donc. Ne serait-ce que pour cette raison l'équipe de l'écomusée ne raisonne pas au niveau des limites administratives de Saint-nazaire (sans compter la proximité de Montoir et Donges, parties intégrantes de ce complexe industriel de Basse-Loire).

L'aspect technique, l'aspect humain, sont les deux faces d'un patrimoine «inscrit dans la vie et le travail de tous les jours, lié aux potentialités industrielles de la région et représentant, pour une large part ses chances de trouver les voies nouvelles d'un développement micro-régional».

Sanction

L'écomusée disposera d'un certain nombre de moyens d'action, au rang desquels on peut signaler: la constitution d'un fonds de collections et d'une banque de données; la réalisation et la diffusion d'expositions thématiques, temporaires itinérantes ou permanentes à l'écomusée lui-même; l'organisation de journées d'études et de rencontres à caractère scientifique.

Mais tout cela ne pourra voir le jour et surtout durer dans le temps qu'avec la participation du plus grand nombre: «S'il est vrai que c'est le public qui sanctionnera nos réalisations, il est aussi évident que ce sera le travail avec le maximum de partenaires et d'usagers qui nous amènera les moyens» explique Michèle Nolla. Pour la directrice du futur écomusée la collaboration avec les musées régionaux et nationaux, avec les milieux professionnels sera évidemment de mise. Tout comme le travail avec les établissements scolaires: «Dès la rentrée 1984, nous allons organiser avec l'accord du rectorat une réunion des enseignants de l'estuaire. Le but est de mettre au point le projet que nous avons de lancer un certain nombre de classes à la recherche de photos de famille, de documents écrits. Des réalisations sont déjà projetées comme la constitution de maquettes qui seront l'œuvre de classes de lycées techniques».

P.G.

(1) Extraits du (fort beau) catalogue «Découvrir les écomusées» (50 pages, 22 x 23 cm) édité par le Musée de Bretagne (20, quai Emile Zola, 35100 Rennes. Tél. 99/30 83 87).

(2) Centre de Documentation du Mouvement Ouvrier et du Travail (lire «P.B.» daté juin 84).

(3) Ecomusée: Le Building. Bât 3, porte 68, Bd René Coty, 44600 Saint-Nazaire. Tél. 40/66.79.66.

CINEMA

Quand le sable était chaud, et beaux les légionnaires : FORT SAGANNE OU L'AMBIGUITE

On connaissait jusqu'ici Alain Corneau comme réalisateur de films policiers. Et on le retrouve embarqué dans un mélodrame qui est, paraît-il, le film français le plus coûteux jamais réalisé et l'un des plus longs: trois heures de projection au fil desquelles on s'ennuie un peu et on s'interroge beaucoup.

L'action se passe pour l'essentiel au Sahara, dans le «grand sud». Malgré l'écran large large et l'importance des moyens techniques mis en œuvre, j'avoue avoir été déçu par la vision du désert que restitue le cinéaste: la poésie forte de ce lieu où l'homme est à peine toléré par la nature ressort mal de ces images trop statiques. L'inévitable tempête de sable ne suffit pas à rendre sa rudesse; la chaleur torride de la journée et le froid de la nuit sont absents (la scène où Depardieu s'endort ivre sur le sable pour se réveiller au matin légèrement vêtu est d'ailleurs parfaitement invraisemblable). Trop de sable doré et pas assez de cailloux acérés.

Un héros de rencontre, le désert

Dans *Vent de sable*, de l'Algérien Mokhtar Hamina, qui sortait dans le même temps que *Fort Saganne*, le Sahara des oasis vit d'une autre façon, plus réaliste et plus poétique à la fois. Alain Corneau n'a sans doute pas su utiliser les couleurs du désert, contrastées à l'aube et au couchant, délavées par le soleil en plein midi. La palette reste trop uniformément plate. Je ferai la même critique de forme quant à l'utilisation qu'il fait des ruines d'une ville morte perdue dans le désert mauritanien. Spectacle extraordinaire de cette humanité de jadis, figée dans ses pierres désertées à jamais, que le vent ensable lentement tout en les protégeant d'une

gangue de poussière. Platement, le cinéaste y localise une sorte de partie de colin-maillard entre le héros français et le Touareg de rencontre: que la course-poursuite se fasse à dos de chameaux ne change rien à l'affaire: on a vraiment l'impression qu'une occasion de réaliser des vues superbes, témoignage d'une civilisation disparue, a été gâchée. De même, le fortin français n'a pas la grandeur du Fort du Désert des Tartares que l'on a vu sur les écrans il y a quelques années, un grand film tiré il est vrai d'un grand roman.

Rétro et mélo

Le projet d'Alain Corneau n'était certes pas de faire un film historique: il adaptait un roman «grand public» bâti sur une trame simple et nourri de faits héroïques saupoudrés d'un soupçon d'exotisme dépayçant. La recette est simple et aucun ingrédient ne manque: le désert en toile de fond et l'ennui de la vie militaire dans une garnison perdue, le colonel mégalomane, la petite société française coloniale aussi étriquée que pleine de bonne conscience, le beau lieutenant dont tombe amoureuse une bêtasse, le juif maghrébin qui s'assimile au colonisateur et le «vieux colonial», sergent chef fort en gueule (déjà cassé trois fois de son grade), mais compétent, qui fait l'éducation de son lieutenant de chef, frais émoulu de Saint-Cyr et donc ignorant tout de la vraie vie. Pour corser le tout, une double intrigue amoureuse pour Depardieu-Saganne: avec une journaliste «libérée» à Paris et avec la bêtasse sus-nommée dans le désert, nièce du Président de la République au demeurant (on ne se refuse rien) qui devient sa femme.

Il convient de dire sportivement que dans le genre mélo *Fort Saganne* ne déçoit pas: l'aventure saharienne se résume en deux ou trois combats dont une charge à la baïonnette dans le plus pur style français, une scène d'amputation à la caisse à outils qui restera un moment dans l'histoire de la médecine au cinéma, le suicide éthylique d'un jeune médecin lozérien spécialiste du



D.R.

jeu de violoncelle à dos de chameau, etc. Le spectateur en a pour son argent question pittoresque et tragi-comique. Mais pourquoi tomber dans le mélodrame en 1984 quand le drapeau tricolore a été amené depuis un quart de siècle de la dernière parcelle du Sahara ?

Tout se passe comme si le réalisateur avait voulu épuiser tous les clichés de la littérature coloniale de nos arrière-grands-parents et avant la guerre de 1914, tout en sachant bien que la décolonisation était passée par là depuis. Prenant prétexte du destin de quelques personnages dont la psychologie manque de relief, il nous donne un tableau de la vie coloniale sur lequel se détachent quelques individualités : un commandant incapable qui ne « sent » pas les nomades et veut forcer des tribus « nobles » à effectuer des corvées manuelles, à l'exception d'un sergent arabe qui parle français (c'est préférable pour transmettre les ordres car Depardieu souffre de ce côté-là d'une grande lacune) et un chef nomade, heureusement francophone lui aussi, dont la tunique

bleue suggère qu'il s'agit d'un authentique Touareg, un de ces « hommes bleus », rois du désert. L'officier français est seul dans son poste isolé : il doit conquérir l'estime des hommes par la démonstration de son courage personnel. Il conquiert celle du Touareg en lui sauvant la vie (c'est lui qui a la jambe coupée au milieu du film). Mais surtout l'officier français a un rôle pacificateur et civilisateur : il apaise les tribus en révolte et libère des esclaves noirs capturés au Sénégal par de méchants Arabes.

Pastiche ou éloge ?

N'est-ce pas là l'essentiel des justifications idéologiques de la conquête coloniale au XIX^e siècle ? Sauver les hommes de leurs guerres intestines et de l'esclavage à défaut de pouvoir toujours sauver leurs âmes en les convertissant à la vraie foi ? La « mission colonisatrice » de la France c'était cela dans les romans populaires à quatre sous et sur les gravures des livres de lecture de la III^e République fière de sa tâche « civilisatrice ». Les dernières scènes du film montrent le fameux Touareg emportant sur son chameau le fils de Saganne, mort sur le front en 14-18 : le colonisé adoptant le fils du colonisateur, le message politique paraît limpide. L'Afrique a adopté la France qui l'a bien forcée un peu au début, mais les « Lumières » de l'une ont fini par triompher des préjugés de l'autre. Merci la

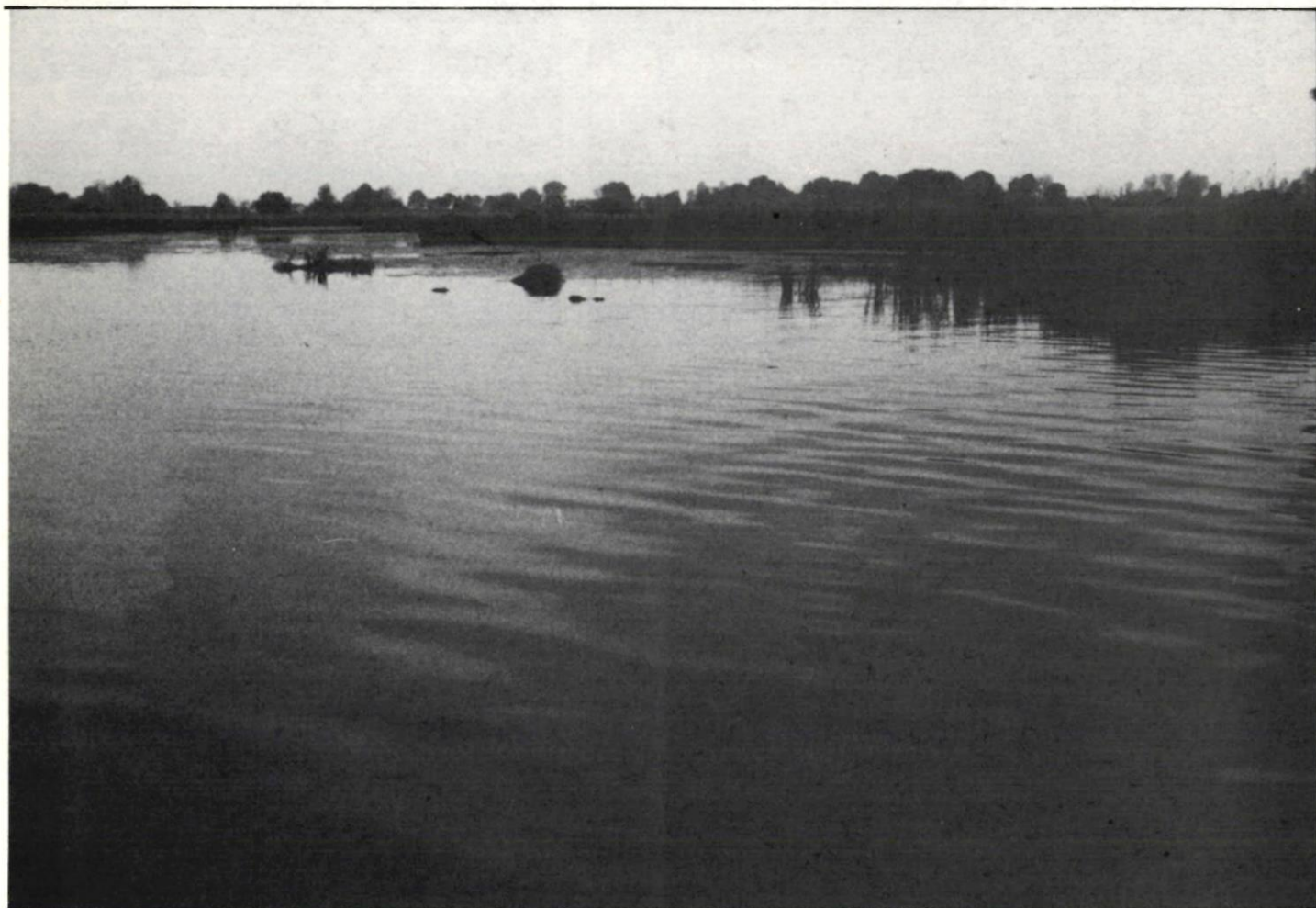
France ; la colonisation avait finalement du bon et les États actuels le savent bien... Le Tchad n'est pas très éloigné du Sahara d'ailleurs.

Mais le film de Corneau n'est pas si simpliste : il dérape quelquefois dans la critique de l'absurdité du monde européen. C'est la scène où le dernier survivant de la compagnie de Saganne lui crie d'aller se faire tuer si ça lui chante, mais que lui, l'Arabe affublé d'un casque de Poilu, il ne se sent plus concerné. A un autre niveau, les militaires français reconnaissent le courage et même la grandeur d'âme des indigènes qui contrastent avec la médiocrité des complots ourdis dans les bureaux parisiens. Tout n'est donc pas négatif dans ce monde primitif, et il ne faudrait pas choquer le gouvernement mauritanien qui a permis le tournage du film...

Alors, *pastiche ou véritable éloge* tiré des oubliettes de la bonne conscience colonisatrice ? Simple suite de cartes postales sur l'armée d'Afrique ou regard critique mis à la portée du plus grand nombre sur un passé pas si lointain ?

Il serait intéressant d'observer dans les années à venir si le film de Corneau suscite d'autres œuvres justifiant ainsi de façon ambiguë un rêve évanoui, ou si ce ne fut qu'une occasion de gagner de l'argent en jouant avec un certain inconscient collectif dont le racisme quotidien est la force vivante, trop vivante en 1984.

J.C. Cassard.



Le Peuple Breton

LE COMBLE DU MARAIS

La Grande Brière Mottière ne se visite pas en un jour. C'est pourtant ce que nous avons fait au risque de passer pour sacrilège. Un argument plaide cependant en notre faveur: nous avons pris la précaution de faire appel à Jean Caillaud qui connaît le coin comme sa poche. On y va?

Après avoir quitté Saint-Nazaire, de la voie-express, la bretelle de Trignac permet l'accès soit au bourg même à droite, soit au marais de Brière par la gauche. Il suffit dans ce second cas de passer le pont enjambant la quatre-voies. L'écluse du Pont de Paille est toute proche. Et on y est.

C'est même surprenant à quel point on peut y être. Car le paysage est soudain radicalement différent; de la ville, bien sûr, mais aussi des paysages

côtiers, de la campagne nazairienne. D'abord à cause de ce canal de Trignac, rectiligne, qui paraît sans fin. A cause aussi de ces dizaines de chalands, apportés sur chaque rive, avec leurs carrelets relevés et leurs cabines de bois fichées à l'arrière et ouvertes sur le côté des embarcations.

A cause enfin de cette immense prairie parfaitement plane, où les vaches et les chevaux paraissent plus des points mouvants que les mammifères de taille respectable qu'ils sont pourtant. Au bord du canal, venant y barboter et remontant sur la rive, plusieurs troupeaux d'oies criaillent, s'ébrouent, font leur foin quotidien, dérangeant à peine (tant leurs terres de vie sont vastes), la quiétude de ce lourd après-midi de mai.

Carte postale? Pas sûr, car les éléments du décor (le marais en premier) se fragilisent au fil des ans.

Lettres patentes

Un peu au nord de Trignac, un autre bourg: Saint-Malo de Guersac dont la

mairie est le point de rendez-vous pour cette balade d'une journée en Brière. Mon guide: Jean Caillaud, conseiller municipal, membre du bureau du Parc de Brière, à différencier du marais proprement dit. En effet, le Parc Naturel Régional de Brière s'étend sur 40 000 ha, seize communes y adhèrent. Le marais de «La Grande Brière Mottière», lui, compte 7000 ha, situés au centre du parc. Un marais qui est la propriété indivise des habitants des vingt et une communes le bordant (1). Une situation qui ne date pas d'hier: par des lettres patentes de 1462, François II, duc de Bretagne, reconnaissait cette propriété bien particulière. Aujourd'hui, chacune des vingt et une communes a un représentant à la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière qui seule gère le marais. Quant au parc (un peu moins de six fois plus grand que le marais, donc), il a été créé voici treize ans à l'initiative d'un Briéron, André Ollivaud.

C'est par la route que nous commençons notre tournée. Aux écluses de Rosé, le Brivet (modeste premier affluent de la Loire) est séparé en deux:



côté Est, il borde des marais privés (qui couvrent également 7000 ha et sont gérés par le «syndicat de propriétaires des marais de Donges»); côté Ouest, il indique la Grande Brière Mottière proprement dite (nous la baptiserons G.B.M. pour simplifier).

Accolés aux rives herbeuses, quelques chalands attendant l'été, époque où les touristes viendront y prendre place pour un voyage de quelques heures au cœur du marais (qui compte environ 120 km de canaux). La touche commerciale est discrète en Saint-Malo de Guersac, me fait sentir Jean Caillaud. Ainsi en a décidé le conseil municipal. Attitude qui est loin d'être générale en Brière. Notre parcours nous amènera en effet dans l'île de Fedrun où les berges d'embarquement pour estivants ont été dotées des équipements adéquats — d'ailleurs pas toujours heureux pour le paysage: témoin des parasols multicolores pas précisément en harmonie avec le paysage.

Au bout d'un long chemin caillouteux, nous parvenons à une grande baraque de bois en finition. C'est l'abri visiteurs qui doit fonctionner dès cet été. Halte de repos et de... renseignements pour ceux que les oiseaux intéressent particulièrement. Nous nous trouvons en effet devant cette vitrine du marais qu'est le parc animalier: «C'est une réserve naturelle d'oiseaux, mais pas un zoo!» dit Jean Caillaud. «Et cette grande clôture que vous voyez, elle est destinée à protéger les oiseaux des hommes et non l'inverse. Pour la structure couverte, là-bas, elle accueille principalement les oiseaux malades, dont pas mal de rapaces». Des volatiles, il serait trop long ici d'en dresser l'inventaire: du héron cendré au canard (six espèces), de la poule d'eau à la foulque ou de la rousserole, de la guifette à la mouette rieuse, les battements d'ailes sont légion en Brière...

De l'oxygène!

Fedrun mérite son nom d'île non pas du fait de son insularité qui n'est pas réelle, mais à cause des canaux qui l'entourent, de ceux qui la traversent de part en part. Les nombreux ponts remplissent parfaitement leur rôle pour la circulation sur les routes étroites du village

parsemé de toits de chaume comme partout en Brière. Penchés au-dessus du canal, nous regardons un rat qui vogue à ses occupations. Au bord de la rive, sur l'eau, une mousse verdâtre. Mon guide m'explique qu'elle revient chaque année non pas du fait de la stagnation de l'eau (les écluses sont fermées à cette époque pour huit mois, transformant le marais en un lieu clos, la profondeur (2) de l'eau se stabilisant autour d'un mètre quarante pour une hauteur maximale de deux mètres en période de circulation des eaux), mais selon des études scientifiques en raison de sa désoxygénation.

Les causes? Elles sont diverses. L'utilisation abusive des moteurs, dont les chalands sont progressivement équipés, a sa part. La pollution chimique agricole accélérée par les remembrements du versant ouest du Sillon de Bretagne vient ruisseler dans le coin et n'arrange pas non plus les eaux briéronnes. Et les raffineries de Donges? «On n'est pas vraiment menacé par ses fumées, car ici on a surtout les vents d'Ouest et de Nord-Ouest», répond Jean Caillaud. Autre particularité météo: avec la Vilaine au Nord, la Loire au Sud et les marais salands à l'Ouest, la Brière en son marais ne connaît pas d'orages catastrophiques: ils ne parviennent pas à passer. Et puis, un signe pour déterminer si le temps va se gâter: si vous voyez les mouettes (ici, elles sont rieuses) revenir sur le marais, c'est que le mauvais temps s'annonce.

Briéron d'abord

Arrivée à Saint-Joachim, embarque-

DE PIARDE EN COPIE

Se contenter de parler de canal en Brière est largement insuffisant. Qu'on en juge. La *piarde* est une étendue d'eau moyenne de très faible profondeur. La *copie* est au contraire une grande étendue d'eau. La *curée*, elle, désigne le canal entourant un village. Le *fossé* limite les terrains et facilite leur accès. La *chalandière* relie les canaux entre eux, un canal à une *piarde*, une *piarde* à une *copie*. Quant à la *coulée*, c'est une petite dénivellation de terrain par où le poisson se faufile. Le trou et la butte ont leur sens connu. Vous savez tout, ou presque. A votre prochaine visite en Brière, demandez donc à votre percheur(euse) de vous emmener à la «piarde de la butte aux oies»: il se fera un plaisir...

ment sur un chaland pour une virée d'une petite heure. Peu de vent, quelques gouttes. Vue de l'eau, la végétation paraît dense et monotone. Pourtant, il n'en est rien: les groupements de plantes sont en effet fort divers. Sur la berge, des moutons entourés d'herbe et de roseaux deux fois hauts comme eux, paissent tranquilles. Très haut dans le ciel, tournoient deux rapaces n'appartenant visiblement pas à la même famille. Quant à leur identité, nous croyons reconnaître un buzzard, mais ils grimpent haut ces diables: faudrait des jumelles pour leur explorer le curriculum.

Visiblement, il fait bon vivre dans le marais. Poussant sur sa perche, Jean Caillaud partage ce sentiment. Mais il n'oublie pas la fragilité de cette nature qui est loin de s'harmoniser d'elle-même: «En plus des pollutions, il y a aussi que depuis 1945, le Briéron ne vit plus de la Brière, et le marais s'est profondément détérioré. La raison d'être d'un marais, s'il n'est pas entretenu, c'est de se combler. Et c'est ce qui se passe, la tourbe et le roseau ne sont plus coupés, l'élevage se fait rare. Et ce n'est pas avec l'avancement de l'âge de la retraite, qui fait que le Briéron retrouve son chaland et ses oies, que le problème pourra vraiment être résolu».

Mon guide quinquagénaire m'explique que beaucoup de Briérons travaillent hors de la G.B.M.: aux raffineries de Donges, à la SNIAS et aux Chantiers navals de Saint-Nazaire, pour être précis. Au passage, l'intégration a été difficile. Personnellement, il est entré aux Chantiers navals de Penhoët en 1947: «Avec notre façon de nous habiller, on se faisait foutre de notre gueule. Maintenant, évidemment, c'est terminé...».

Mais ces exodes vers les villes ont peu entamé l'identité briéronne: «C'est bien la Loire qui sépare la Bretagne de la Vendée, n'est-ce pas? Alors, nous sommes bien en Bretagne. Mais moi je n'ai jamais entendu quelqu'un parler breton ici! Simplement je sais qu'en Brière il y avait un sacré patois dont beaucoup de mots sont encore utilisés. On avait nos coutumes, nos traditions (ma grand-mère portait la coiffe briéronne)». Et mon interlocuteur de conclure: «On n'est ni Vendéen, ni Breton, ni Nazairien, mais Briéron, tout simplement». Puisque vous le dites...



Le fossé, le chaland amarré, le volailler, un paysage familier en Brière (ici à St Joachim). Quant à l'habitat et à sa topographie, ils fourniraient, à eux seuls, amplement matière à un second article.



Le Peuple Breton

En haut, Jean Caillaud retirant une bosselle d'une coulée. Une pêche autorisée mais qui selon notre guide fait du dégât, à la différence de celle à la fouine (ci-dessus), interdite sans doute plus en raison de son apparence d'instrument de torture que des ravages qu'elle pouvait causer. En bas, notre Briéron à la perche.

De civelle en pimpeneau

Pollutions diverses, comblement non endigué, telles sont les causes d'une fragilisation de la G.B.M. à laquelle il faut ajouter une pêche intensive, qui détruit l'équilibre du marais. Les anguilles voient leur population baisser dangereusement. S'il le pouvait, Jean Caillaud partirait en guerre contre le... congélateur qui dépeuple le marais à vitesse grand «V», au moyen entre autres de la «bosselle» piège à anguilles dans les «coulées» (lire encadré) qui est d'ailleurs loin d'être relevé systématiquement. Pour preuve, le percheur dirigera son embarcation vers deux coulées desquelles il retirera à chaque fois une bosselle où des poissons et des anguilles croupissent depuis des lustres.

COMME IL VOUS PLAIRA

La Brière, on peut la découvrir à pied, à vélo, en canoë, etc... En été, les fêtes y sont nombreuses, et on peut notamment se laisser tenter par la principale, la «fête de la Brière» à Fedrun en Saint-Joachim, les 12 et 15 août.

Pour tout renseignement: Maison du Parc, 128, île de Fedrun, 44720 Saint-Joachim. Tél. 40/88.42.72 ou 88.42.39 — Syndicat d'initiative breton, Maison du Sabotier, 44410 La Chapelle des Marais, Tél. 40/66.85.01 (en juillet et août).

Autre allergie de Jean Caillaud, celle qu'il nourrit à l'égard de la pêche à la civelle à laquelle se livrent intensément les pêcheurs notamment à l'écluse de Méan à l'embouchure de la Loire: un véritable massacre (à l'instar de ceux pratiqués au barrage d'Arzal), qui compromet à chaque campagne le peuplement des marais en futurs gras «pimpeneaux» (nom de l'anguille ici).

Une colère d'autant plus compréhensible de la part de mon interlocuteur que la pêche, eh bien, il l'adore. Celle de nuit s'entend, et au carrelet comme de bien entendu. En n'importe quelle saison, ça va de soi, vu le statut juridique unique de ce coin de Bretagne. Ils ont de la veine, les Briérons. Enfin, presque: la période estivale est régulièrement surchargée de flots de visiteurs qu'il faut, c'est bien le mot, canaliser de ci, de là. Tant mieux pour le commerce local. Tant pis pour la tranquillité d'un pays un peu à part et qui gagne à être visité, si bien sûr on en a la possibilité, en dehors des flux vacanciers. La remarque reste valable pour le reste de la Bretagne. Mais ça, c'est une autre histoire.

Pierre Gallais.

(1) Ou l'ayant bordé: dans le passé, le marais indivis faisait 14000 ha.

(2) C'est la commission syndicale de la G.B.M. qui fixe le niveau de l'eau pour ces huit mois. Devant satisfaire des intérêts aussi différents que ceux des éleveurs, des chasseurs et des pêcheurs, on comprend qu'elle se heurte à de sacrés tiraillements!



INVENTAIRE DANS LE XVI^e

L'Institut culturel de Bretagne édite, ou co-édite, un nombre croissant d'ouvrages. Citons deux parutions récentes, «la Cosmochérette», nouvelle en gallo, de Patrick Meslay, et «Le théâtre populaire breton» de Gwenolé Le Menn. Cette fois, il s'agit d'un document historique de première importance qui fera l'objet de plusieurs volumes: l'inventaire des biens du domaine personnel des ducs de Bretagne, commandé en 1544 par François I^{er}. Cet inventaire s'inscrit dans la politique royale commencée en 1538 par l'édit de Moulins: mieux gérer la propriété de l'ancien domaine ducal en Bretagne, et surtout mieux contrôler une noblesse bretonne mal soumise et nostalgique de l'indépendance perdue (1).

L'inventaire, réalisé en français par des commissaires étrangers à la Bretagne, nous permet d'entrevoir «tout un paysage rural et urbain», une Bretagne où nous plongeons nos racines. Les nombreux noms de lieux et de personnes en breton nous renseignent sur l'état de la langue bretonne au XVI^e siècle. Un lexique glossaire des termes français non usités aujourd'hui, un index des noms de personnes et de lieux facilitent l'étude de ce document restitué par trois universitaires brestois, Jean Kerhervé, grand spécialiste de la Bretagne à la fin du Moyen Âge, Anne-Françoise Perès et Bernard Tanguy.

(1) 1 volume relié de 320 pages (dont cartes et photographies), 150 F. Skol Uhel ar Vro, BP. 66A, 35031 Rennes Cédex.

LA BRETAGNE (MAL) RACONTÉE AUX ENFANTS

Quand les éditions de la Ligue Française de l'Enseignement (EDILIG) sortent un bouquin de poche consacré à la Bretagne, et destiné à un public d'enfants, elles ne font pas le détail. Ou plutôt, elles en oublient un gros: la Loire-Atlantique. Ben voyons. Dans la partie historique de l'ouvrage, Nantes n'est citée qu'une seule fois.

Dans une lettre adressée début mai au Président de la Ligue Française de l'Enseignement, le président du CELIB écrit: «S'il est vrai que le décret Pétain-Laval du 30 juin 1941, de sinistre mémoire, a pour la première fois séparé la Loire-Inférieure des autres départements bretons, en dépit des protestations vigoureuses des élus nantais et si ce découpage a subsisté sur le plan administratif, il n'a absolument aucun sens sur le plan géographique, humain, culturel, artistique et économique. La Bretagne forme un tout depuis plus de 1000 ans. Tous les ouvrages d'histoire, les livres d'art, les guides touristiques et la plupart des autres ouvrages respectent cette unité et il est consternant que ce soit la Ligue Française de l'Enseignement, dans un livre destiné aux plus jeunes, qui ose

ainsi présenter la Bretagne amputée de 20 % de sa superficie, 25 % de sa population et 35 % de son potentiel économique».

«J'imagine que la bonne foi des responsables de la Ligue Française de l'Enseignement n'est pas en cause» poursuit Jean-Luc Le Douarin. «En revanche, les responsables de la conception de cet ouvrage ont fait la preuve de leur incompetence et de leur manque de sérieux et ceci risque de causer un sérieux préjudice aux autres titres de la collection qu'inaugurerait cet ouvrage. Si cela est possible, il faudrait retirer cet ouvrage de la vente et faire paraître sans tarder un ouvrage présentant la vraie Bretagne à sa place. A défaut, un encart pourrait être placé dans tous les exemplaires déjà imprimés en attendant une éventuelle réédition. Mais de toutes façons, il n'est pas pensable de poursuivre la diffusion d'un ouvrage aussi manifestement erroné».

Et pour appuyer dans ce sens, il est vivement conseillé de protester auprès du président de la LFE, au 3 rue Récamier, 75007 Paris. □.



Le guetteur de mer et Fant la folle (costumes conçus et dessinés par Tanguy Malmanche).

Tanguy Malmanche n'avait pas l'air d'un rigolo. Avec son nez busqué, son front démesuré et son regard dérangent, il ne fait rien pour soulager le malaise. Avec quelque arrogance, lui, né à Saint-Omer et que son job, quelque chose entre forgeron et ingénieur, fixe à Courbevoie, le voilà qui exécute en deux coups de cuiller à pot les efforts enthousiastes des néophytes de la langue bretonne et du celtisme réunis.

Pas très engageant, ce type qui ne connaissait, pour faire la conversation, personne de plus agréable que les têtes des morts. Jusqu'à ce qu'on le lise, qu'on se torde à ses contes à mourir debout, ou qu'on découvre les «mystères» complexes qu'il élabore en lettré solitaire, muré dans la richesse de sa langue de ploucs, dans cette banlieue de Courbevoie où, un demi-siècle plus tard, Morvan Levesque allait écrire le livre de son identité et de la nôtre.

C'est dire que la rencontre entre Tanguy Malmanche et Strollad ar Vro Bagan s'annonçait musclée et risquée. «Iconoclastes!» «Vous en êtes un autre!». Il en sort une merveille...

Une densité liquide

«Ar Baganiz» n'a rien d'une pièce folklorique. Ces espèces de brutes qui attachent aux cornes des vaches les lanternes des naufrages s'habillent de blanc pour leurs rites utilitaires et meurtriers. Ces personnages ont de la solidité: ils ont franchi les années sans prendre une ride, et comme le Strollad ar Vro Bagan a pris, lui, de la bouteille, il en résulte un spectacle pleinement moderne, subtil, bourré de vie et où l'émotion arrive bien vite.

Goulc'han Kervella a scrupuleusement respecté Malmanche et il l'a utilisé dans toutes ses ressources. Pas un souffle n'échappe, pas un mouvement dans cette densité liquide. Et sans doute va-t-on même au-delà de ce que Malmanche le minutieux, qui avait dessiné lui-même les costumes de ses personnages aurait imaginé: le naufrage rêvé à travers la fluidité de la danse, et la mer qui s'impose, par le jeu des ballets comme un acteur de plein droit, en chair et en eau... Ou comme la matrice mouvante de ce peuple de marins imaginaires et fantômes, à la consistance cependant bien triviale et aux appétits terre-à-terre.



AR VRO BAGAN JOUE MALMANCHE

Culot

Tanguy Malmanche intimidait. Il avait trop d'altitude et le théâtre en breton rampait, modeste et complexe. Au point qu'on se persuadait que les drames du solitaire de Courbevoie étaient plus faits pour être lus que joués: sacrée auto-intoxication bretonne, et sacrée résignation! Les somptueuses fripouilles de Malmanche, Sezni Falc'han, ici, ou Lan, l'enfant des tripots qu'on imagine en prince, ou d'autres pires encore, ses folles, ses innocents fragiles, c'est en scène qu'ils vont prendre leur dimension réelle. Les acteurs du Strollad ar Vro Bagan ont eu le culot de nous en apporter la preuve. Les objections sont balayées, les timidités effacées. Le texte qui effrayait — trois actes en vers, rendez-vous compte! — passe avec une limpidité totale. Cette histoire entièrement dépassée, archaïque et (allons-y dans le blasphème!) un tantinet ringarde avec ces mariages arrangés, cette fille amoureuse d'un prince matelot, il n'y a pas un seul moment où l'on s'en désintéresse. Car il y a, là-dessous une force irrésistible, une consistance irréductible. Ils ne sont pourtant pas costauds, Lan, Del, Fant bien sûr, ni même Sezni, mais on n'est pas près de les oublier...

Sûrement qu'entre le texte de Tanguy Malmanche et le Strollad ar Vro Bagan il y a eu de la résonance, sûrement qu'il y a eu une exceptionnelle réussite (au point qu'en regard, les spectacles précédents de la troupe paraissent mineurs). Pour s'attaquer aux «Paganiz», il fallait une bonne dose d'inconscience; ou de lucidité. Car, comme dit le lieutenant, «Il n'y a pas tels que les fous, pour dire la vérité des choses».

Ils sont fous, ces Paganis!

Jean Guégueniat.

LA TOURNEE

Le Strollad ar Vro Bagan joue «ar Baganiz» le 6 juillet à Lesneven, le 15 à Guissény, le 20 à St Pol de Léon, le 22 à Plabennec, le 28 à Plouneour-Trez et le 29 à Plounevez-Lochrist. Le 4 août, la troupe sera à Landivisiau (à confirmer). *



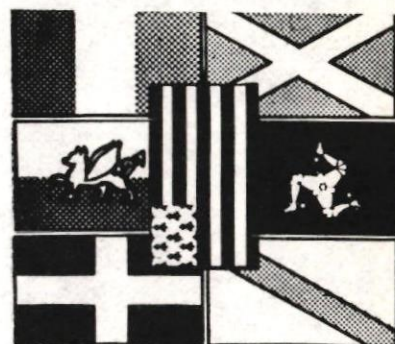
3 au 12 AOÛT 84

LORIENT

XIV^e FESTIVAL INTERCELTIQUE

COMPTOIR DES AFFAIRES SOLDEUR PROFESSIONNEL

*Faillites - surplus - domaines - douane
Toute l'année 50% moins cher
10, place Jules Ferry - LORIENT*



Au Plaisir d'Offrir

LE CAIR André

12, place Jules-Ferry
56100 LORIENT
Tél. : 21.06.50

Souvenirs Bretons



DISQUES



SBE, 14, passage du Blavet - 56100 LORIENT - Tél. 21.23.91

NOUVEAUTÉS :

- Album double Glenmor SB413-414
- La Godinette - musique du Pays Gallo SB415
- Bal en Pays Gallo - Yann dour SB416
- Accordéon diatonique en Bretagne -
Philippe Beauchamps SB417
- Trouzerion Volume III - Chants populaires de Bretagne SB410
- Concert d'orgue à Guérande, Louis Yhuel SB411

La musique bretonne c'est ar Folk.



Aux Produits Naturels

Aliments Biologiques

diététique - esthétique

5 et 7, rue Victor Massé
LORIENT - Tél. 64.54.06

Voici donc un P.B. service nettement plus consistant qu'à l'ordinaire. Les vacances estivales (pour ceux qui peuvent en prendre) sont arrivées avec leur cortège de festivités. Les programmes qui suivent sont ceux qui nous ont été communiqués à l'heure où nous imprimons. Nous ne publions d'ailleurs pas du tout, faute de place et aussi d'envie: on ne peut en effet pas dire que l'identité bretonne trouve précisément son compte dans un bon nombre de «fêtes folkloriques». Alors, on vous propose cette sélection dont certaines manifestations peuvent valoir le détour. Enfin, vous jugerez sur pièce, et puis vous nous raconterez. A noter que, pour la première année, la région administrative dite des «Pays de Loire» n'a pas publié de calendrier «régional» comme elle le fait chaque année. Aucune explication ne nous a été fournie. Un manque d'unité, peut-être?...

* Quand le mois n'est pas mentionné, c'est de juillet qu'il s'agit.

CÔTES-DU-NORD

Saint-Brieuc: le 6 à Robien, concert avec Tri Yann au bénéfice de l'école Diwan de Saint-Brieuc; le 7, grand fest-noz sur les promenades briochines.

Lannion: Festival d'orgue en juillet.

Saint-Quay-Portrieux: Festival de musique d'été en juillet.

Perros-Guirec: du 12 au 15, tour de France à la voile.

Paimpol: le 29, fête des Terre-Neuvas et des Islandais.

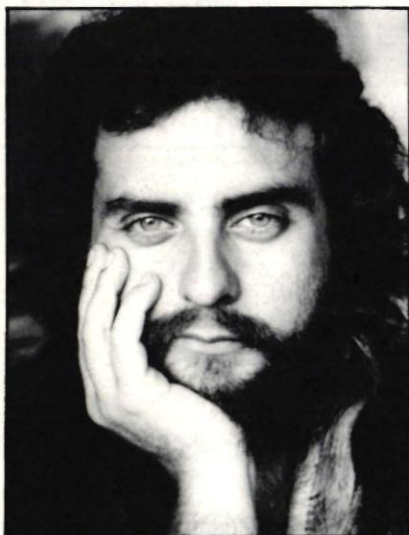
Plédéliac: le 5 août, fête des battages et des métiers de la forêt.

Pordic: le 22, championnat de Bretagne de lutte bretonne.

Saint-Brieuc: Exposition au C.A.C.: «Les Côtes-du-Nord de l'occupation à la Libération» et «Le vitrail, art technique» (en juillet et août).

Vieux-Marché: les 21 et 22, pèlerinage islamo-chrétien.

Trigavou: le 14, tournoi de lutte bretonne.



D.R.

SUR VOTRE AGENDA

Concert Gilles Servat, salle des fêtes de Paimpol le mardi 14 août (org.: U.D.B.).
D'autre part, le chanteur breton joue le rôle du roi ARTHUR dans «Les Chevaliers de la Table Ronde», pièce de Jean Cocteau interprétée par le Théâtre de La Chimère (du 9 au 20 juillet, sauf les 13 et 14, sur les remparts d'Hennebont).

DES FETES POUR L'ETE

Guingamp: le 19 août, lutte bretonne, tournoi trophée Pierre Philippe de la Saint-Loup.

Guingamp: Festival de danses bretonnes du 12 au 19 août.

Lamballe: Concours hippique national les 18 et 19 août.

Lannion: Festival de la photo fin août.

FINISTÈRE

Douarnenez: le 15, Mouez ar Mor.

Brest: Festival des trois mers, le 9 et le 25 à l'H. de ville, orchestre P. Kuentz, concerts violon puis harpe.

Morlaix: «Fortunes de Mer», fête-spectacle historique, cour des Jacobins du 12 au 15 à partir de 22h (idem à Saint-Vougay, au château de Kerjean du 20 au 22). 150 personnages interprétés par une centaine de comédiens.

Brest: 4^e festival de jazz: le 18, Henri Texier Quartet, Miles Davis; le 20, Boto et Novos Tempus, Gilberto Gil; le 21, Tania Maria Quartet, et e come-back de Lionel Hampton et son big-band sound; le 22, Ghetto Blaster et Albert King.

Quimper: Festival de Cornouaille (créé en 1923), du 17 au 22. Le 17, théâtre, Max Jacob, suivi d'un fest-noz et jeux bretons; le 18, soirée folk (Bretagne-Irlande); le 19, Poésie, chant musique et harpe sur des poèmes d'Anjela Duval; le 20, Expo-vente des artisans luthiers, animations éclatées; le 21, concours musique bretonne, spectacle de danses, concert, soirée de folklore international; le 22, grand défilé, grand défilé des guises bretonnes, animations, soirée musique et danses de Bretagne, feu d'artifice musical et fest-noz de clôture.

Kerlouan: le 28, fest-noz avec Hoperien, Corbel, Jean-Louis et Valentine; le 3 août, contes et chants traditionnels par Bernard Roudaut, puis récital de Claude Besson, fest-noz enfin (salle ar mor glas).

Quimper: le 17, tournoi de lutte bretonne Mod Koz.

Saint-Pabu: Festival Elixir (30 km nord-Brest), les 13 et 14 avec Orchestral Manœuvres, The Band, Stray Cats, Nina Hagen, Fela Kuti, T.C. Matic, The Alarm, Dave Admuds, Marillion, Ian Dury Rock Goddess, Kwatsu plus des surprises.

Pardons: le 8 à Locronan et Kerfeunteun et le 26 à Fouesnant.

Plomodiern: Fête du Menez Hom le 15 août.

Brest: le 7 août, place de la Liberté, récital de Kristen Noguès.

Quimper: Les semaines musicales du 3 au 21 août. A noter une soirée Haydn, Beethoven et Chostakovitch le 7 août (auditorium de la Tour d'Auvergne); récital de guitare d'Oscar Caceres le 9 août (église d'Ergué-Gabéric); le 13 août, soirée piano avec Janis Vakarelis (Orangerie de Lanniron), ainsi que le 17 avec Noël Lee (même lieu); le 19 août, la violoniste Eva Graubin (théâtre municipal).

Brest-Quimper: Festival des 3 mers, durant tout le mois d'août (classique).

ILLE-ET-VILAINE

Rennes: jusqu'au 8, festival des Tombées de la nuit avec «Dreyfus à Rennes» (théâtre de l'Alibi), les marionnettes du Houka Magique, Veillées poétiques, Expositions, Salon des édi-



teurs; le 6, soirée René-Guy Cadou, poésie et chansons avec Gilles Servat et Manu Lannhuel; le 8, concours international d'orgue à la cathédrale Saint-Pierre (grand prix de la ville de Rennes).

Châteaugiron: le 6, au château de la ville, activités musicales, vocales et chorégraphiques, dans le cadre des Journées «Châteaux en musique».

Bazouges: Même programme au château.

Rennes: 21^e Européade; le 12, veillée bretonne; le 13, animations de quartiers puis bal de l'Europe place de la Mairie; le 14, fête européenne des chorales.

Monterfil: le 8, fête des temps anciens, reconstitution des métiers d'autrefois.

Dinard: du 30 juillet au 12 août, académie internationale de musique de Bretagne.

Redon: du 15 juillet au 20 août, animation d'été de l'Abbatiale Saint-Convoion, expositions.

Saint-Malo: les 7 et 8, tournoi de lutte bretonne.

Redon: le 21, festival musicomanie au Parc des Sports avec Jimmy Cliff, Charlélie Couture, Ghetto Blaster, Elisabeth Wiener.

Fougères: du 21 août au 1^{er} septembre, festival du Livre vivant, reconstitutions historiques, thème: «Le roi Arthur de Bretagne».

Dinard: Festival international Jeunesse et Mer et Festival international du Film de mer, du 24 août au 2 septembre. Durant la deuxième quinzaine d'août également: Académie internationale de danse.

Saint-Malo: En août, spectacles, concerts, expositions du 450^e anniversaire de la découverte du Canada par J. Cartier.

-TRADITION VIVANTE-

«Musique non-sectaire en Irlande du Nord», «Qui étaient les bardes?», «Tablatures, les pour et les contre», «Histoire de maisons de disques», «Musique québécoise», «Chants de marins, les vrais», tels sont quelques-uns des thèmes que le magazine «Tradition Vivante» prévoit de traiter dans ses numéros à venir.

Dans chacun d'entre-eux: les nouveaux disques, livres, méthodes, magazines; des airs et des chansons; discos des musiciens et groupes; adresses utiles; petites annonces et courrier. Dans le «N° 0», la couleur est annoncée: «Bien qu'édité en Bretagne, le journal ne sera ni «Breizh», ni celtique, mais il y aura évidemment des articles sur la musique traditionnelle des pays celtiques. Sectaire? Non. Plutôt spécialiste».

Adresse: «Tradition Vivante», Paul Wright, 15, Bd Franchet-d'Espérey, 56100 Lorient — Trimestriel, 4 numéros pour 60F, le n° 1 pour 15F.

LOIRE-ATLANTIQUE

Le Poulliguen: le 28 à partir du 21 à la salle des fêtes, grande soirée de danse bretonne animée par les Ballets Populaires d'Orvault qui présenteront l'évolution dans le temps des danses de Bretagne. Spectacle suivi d'un fest-noz.

Guérande: le 7, fête bretonne en soirée proposée par le Cercle Celtique; le 8, fest-noz; du 16 au 31, expo de peinture à la Tour Saint-Michel; le 22, fête des métaux, championnat de Bretagne des jeux athlétiques bretons à la Madeleine de Guérande.

La Baule: le 10, 26^e festival, 21 h 30, Théâtre des Pays de Loire, chapiteau Jean-Guichard, «Les esprits», comédie d'Albert Camus; le 15, War-Rack; le 17, le Golden Gate Quartet; le 19, récital Michel Portal et J.C. Pennequier (clarinette et piano); le 28, soirée Boris Vian, Jacques Prévert et Jazz (chap. J. Guichard).

Saint-Lyphard: fête villageoise de Bouzaire, le 13.

Herbignac: les 20 et 21, spectacle au château de Ranrouët, un groupe de danseurs irlandais illustre le Voyage de Brendan, sur une musique de Shaun Davey.

Missillac: du 23 au 31, jazz au Centre Socio-culturel.

Guérande: Fest-noz rue du Sénéchal, le 18 août.

Fédrun: du 12 au 15, fête de la Brière (Saint-Joachim).

La Chapelle des Marais: les 18 et 19, fête populaire. Le dimanche après-midi, spectacle du groupe Ar Vro Wenn.

Nantes: Histoire de la construction navale à Nantes, expo réalisée par «Les gars de la Navale» (sous l'égide du Comité d'Entreprise de Dubigeon), qui retrace la vie des Chantiers nantais, depuis 700 av. J.-C., à nos jours (aux Chantiers Dubigeon, Boulevard Prairie au Duc, à partir du 1^{er} septembre, tous les samedis de 14h à 18h).

MOR-BIHAN

Elven: à partir du 6, les vendredis et samedis spectacle Son et Lumière, «Lancelot du Lac».

Langonned: le 14, C'hoariou Langonned.

Moëlan-sur-Mer: du 19 au 22, Kertalg 84, festival international de musique contemporaine.

Concoret: en forêt de Brocéliande, sixièmes Assemblées Gallèses, du 25 au 29. Le 25, Contes en Gallo puis Riguedau (fest-noz gallo); le 26, débat sur la faune et la flore en Bretagne, puis autre débat sur le remembrement, le soir: contes en gallo; le 27, théâtre en gallo, musique, chant, danses; le 28, repas traditionnel avec animation musicale, Riguedau; le 29 à 11 h 00, la Godinette, en soirée: fête gallèse puis Riguedau de Clôture —Durant les Assemblées, stages: langue, musique, chant, danse gallo (rens.: à la mairie de Concoret ou chez Louis Barbier au 97/22.63.72).

Teiz: le 7, spectacle avec Gilles Servat, précédé de Lydie Le Gal. Fin de soirée: fest-noz avec An Dur Ar Mor, les sonneurs de Rhuys et de Teiz.

Locminé: le 28, Fête du Soleil, deux expos («La terre entre vos mains», et «L'écologie en action»), animation musicale, débats, initiation aux danses folk (17 h à 19 h), buffet et restaurant biologique. De 21 h à l'aube, grand bal folk déguisé et animé par le groupe de buveurs guéris: «Pause-Calva».

Vannes: les 7, 10, 13, 17, 20, 24, 27, 29 et 31, Son et Lumière aux Remparts (22 h 45), «La chouannerie morbihannaise».

Beignon: à l'est de Ploërmel, le 21, fest-nos organisé au profit du Comité de Défense de la commune qui refuse l'extension du dépôt de munitions de Coëtquidan (lire P.B. d'avril-mai).

Vannes: les 2, 3, 4 août, festival de jazz au Jardin de Limur avec le 2, André Villegier Quartet et Nivo Roherson; le 3, Golden Gate Quartet; le 4, Marc Laferrière, le trio Maurice Vander et Johnny Griffin.

ÇA TOURNE

Jane Cassidy: En compagnie d'Andy Irvine (ex-Planxty), et de Padraig Sicard, elle sera le 6 à

Douarnenez 7^{ème}: peuples indiens en Amérique Latine



P.G./Le Peuple Breton

Jour de marché à Masaya au Nicaragua.

Retour aux Indiens pour cette 7^{ème} édition du Festival du cinéma des minorités nationales de Douarnenez. En 1979, pour le second festival, il s'agissait des Indiens d'Amérique du Nord. Cette fois, du lundi 27 août au dimanche 2 septembre, ce seront «Peuples Indiens en Amérique Latine» dont on découvrira le cinéma (ou les films qui ont été tournés sur eux).

Une (re)découverte qui se fera sur le plan cinématographique bien entendu (une trentaine de films projetés), mais aussi au niveau culturel, ethnologique et politique. La situation et l'acceptation des Indiens en Amérique

Latine, sont différentes en Guyane française, au Pérou, au Paraguay, au Nicaragua, etc... Vaste sujet auquel s'est attaquée l'équipe de la M.J.C. douarneniste, au moins géographiquement parlant: l'Amérique Latine commence à la pointe nord du Mexique pour se terminer à la Terre de Feu, Argentine, Antilles comprises.

Rencontres, débats seront le menu quotidien de ce festival qui présentera comme à l'habitude la vitrine des films bretons de l'année.

Pour tout renseignement: M.J.C., Bd Camille Réaud, 29100 Douarnenez, tél. 98/92.10.07 ou 92.97.23 - Office du tourisme: 98/92.13.35.

Plougastel-Daoulas, le 7 à Saint-Pol-de-Léon, le 11 à Redon, le 12 à Carhaix, le 13 à Konfort Berhet, le 15 à Guern, le 17 à Saint-Coulomb, le 18 à Dinan, le 19 à Plouhinec, le 20 à Quimper, le 21 à Lantic et le 22 à Kertalg.

AILLEURS

Avignon: «A Tribbiera», c'est le nom d'une troupe de comédiennes corses. Elles jouent «A Sciuma» leur dernière création du 9 juillet au 4 août à l'ancienne caserne des Pompiers, 116, rue Carreterie.

Cork: Dans l'université de cette ville irlandaise se tient le Congrès Celtique International du 30 juillet au 4 août. Thème: «Les femmes et l'héritage celtique» (rens.: L. Chapel, 5, rue Berlioz, 29210 Plourin les Morlaix).

Sablé: 6^e festival d'été de Sablé sur Sarthe. 25 manifestations, huit stages musicaux, 3^e concours international de guitare classique, un cycle cinématographique, spectacles de rues. Du 6 juillet au 1^{er} septembre (rens.: 43/95.49.96).

BRETON

Oaled Diwan: du 16 au 18, stage de langue bretonne; du 19 au 21, stage de théâtre; du 23 au 28, stage de gallois; du 23 au 30, stage de voile, croisière. En août: du 1^{er} au 11, stage de voile et découverte du milieu marin; du 1^{er} au 4, stage de danse et de kan ha disk; du 6 au 11, stage de découverte de la nature (rens. et inscr. au 98/04.05.52).



Louis Blonche

Le come-back de Lionel Hampton à Brest le 21 juillet durant le Festival de Jazz du 18 au 22.

DU 3 AU 12 AOÛT

Ar Falz: du 8 au 31, centre de vacances bilingue breton-français pour les 6-12 ans, à Spézet — D'autre part, la seizième session Ar Falz-Skol Vreizh/Stage de langue bretonne aura lieu à Guerlédan du 26 août au 1^{er} septembre (rens. et inscr.: 98/62.17.20).

K.E.A.V.: Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien organise un stage de langue bretonne à Skaer du 18 au 28 (rens. et inscr. au 44, rue Jean Rameau, 29000 Kemper).

DIVERS D'ÉTÉ

Les Bretons en Anjou: «Gwarlan», c'est le titre d'une émission de l'association des Bretons en Anjou, sur Radio-Gribouille, 95,15 MHz. Un lundi sur deux de 18h à 19h. Musique, informations, activités bretonnes à Angers. Contact: Radio-Gribouille, M.P.T. Belle Beille, 5, rue E. Mansion, 49000 Angers ou Association des Bretons, 20, bis rue de la Roë à Angers (laquelle association participera à la journée du Livre à Angers le 15 septembre prochain; les écrivains et poètes bretons qui souhaitent y être présents peuvent contacter l'association).

Concours des écrivains: il est organisé par la maison d'éditions An Here, afin d'inciter les écrivains de notre pays à écrire en breton pour les jeunes (poésies, contes, romans, chansons). Contacter Daniel an Doujet, 11, stradaed Alain Fournier, 56600 Lanester. Pellgomz: 97/76.71.01.

ON PEUT LIRE

— Au sommaire du n° 45/46 d'Ar Falz: réponse du mouvement au refus de Savary de créer un CAPES de breton; «Femmes québécoise du XX^e siècle», article de Monique Genuist; Mikael Madeg: Hag o verwel ema «Breiz o veva», etc... (abonn. 50F, adresse: 6, rue Longue, 29210 Morlaix).

— «Deux enfants au pays des mots», le premier dictionnaire d'Eflam et Riwanon, en breton pour enfants 110 pages, 215 mots, 248 quadrichromies (60,00F plus 10% envoi: Martial Menard, Editions An Here, 17, Hent Kerdreg, 29000 Kemper).

— «Par les langues de France»: une information de base, une série de témoignages et des renseignements pratiques (cartes, bibliographies, listes d'associations) propres à introduire le lecteur dans le débat sur l'état actuel de l'enseignement des langues en France (breton, alsacien, basque, corse, gallo, etc...). 104 pages, 48F., Coll. Culture au quotidien, diffusé par Flammarion (Service pour l'innovation sociale au Centre Georges Pompidou, 75191 Paris Cedex 04, tél. 277.12.33, poste 42.69).

— «Contrôles géologiques des gîtes stratiformes de plomb, cuivre, zinc, argent, de la bordure du bassin de Châteaulin», par Françoise Aye, éditions du BRGM (B.P. 6009, 45060 Orléans cedex).

— Dans son numéro 223, Al Liamm rend hommage à l'écrivain Reun Menez-Keldreg, écrivain bretonnant récemment disparu. D'autres signatures dans ce numéro: Yann Gerven, Laurent Derrien, Claude Riou et Harri Roberts (abonn. 120,00F; Pierre Le Bihan, 16, rue des Fours à Chaux, 35400 Saint-Malo). Al Liamm publie également le premier tome des contes de Luzel «Kontadennoù ar Bobl» (85,00F, plus 10% port: Jeanne Queillé, 47, rue Notre-Dame, 22200 Guingamp).

EXPOS BLONCE

Exposition photos de Pachen et Louis Blonce à l'Hôtel de l'Océan d'Ouessant du 28 juillet au 1^{er} septembre, ainsi qu'à la crêperie «La Dentelière», à Plouescat du 27 juillet au 15 septembre (vernissage le 27 à partir de 18 heures).

D'autre part, Louis Blonce exposera ses photos de concert à la M.P.T. de l'Harteloire, avenue Clémenceau à Brest du 2 au 21 juillet, ainsi qu'au Naval Bar du Conquet, du 6 juillet au 10 août.

F.R.3.



Le 6 août,
Tri Yann à
l'Espace Kergroise.

Pour la quatorzième année, durant dix jours, Lorient organise ce qu'il est désormais admis de considérer comme la plus grande fête de Bretagne, tant du point de vue de la présence celtique que de celle des visiteurs de tout l'Hexagone. Sur le plan des chiffres: 250 000 visiteurs sont attendus cette année, et quand on sait que le public augmente en moyenne de 20% chaque année, on mesure la complexité de ce casse-tête qui se repose au fil des ans au Comité du Festival: l'organisation (bénévole) des multiples manifestations.

Cette année, un changement dans la topographie: la place de l'Hôtel de Ville va disparaître en tant que lieu de spectacle et accueillera le «Village Celta». C'est à «l'Espace Kergroise», grande structure toilée de 100 m sur 50 m, pouvant recevoir 6000 à 7000 personnes, que chaque soir le «spectacle grand public de qualité» sera proposé. Autre changement: les jeux celtes reviennent au Parc du Moustoir. Quant au café-théâtre (deuxième expérience cette année), il aura lieu au petit théâtre du F.J.T. lorientais.

Au chapitre des surprises, une bonne: le samedi 4 FR3 diffuse en direct sur le réseau français deux heures de spectacles. Tout arrive. En attendant, voici un aperçu du programme:

Vendredi 3: 18 h, danses de Bretagne, place A. Briand; 21 h 30, Gwendal en concert au Palais des Congrès.

Samedi 4: 10 h, championnat national des bagadoù (3^e et 4^e catégories) et à 14 h (2^e et 1^{re} catégorie) au Parc du Moustoir; 19 h, Grande poissonnade; 21 h 30, Folk d'Irlande au Palais des Congrès; 21 h 30, spectacle interceltique à Kergroise; 21 h 30, Nuit des cornemuses au Parc du Moustoir.

Dimanche 5: 10 h 30, grande parade des nations celtes; 15 h 00, Festival des danses de Bretagne au Parc du Moustoir; 21 h 30, Grandeur des costumes de Bretagne au chapiteau des Expositions; 21 h 30, Concert symphonique, œuvres de Jeff Le Penven et Paul Ladmirault (lieu à préciser); 21 h 30, Folk celtique contemporain à Kergroise avec Run Rig et Moving Hearts; 21 h 30, Fest-noz vraz.

Lundi 6: 15 h, concours de batterie solo au jardin J. Ferry; 21 h 30, Soirée du Pays de Galles au Palais des Congrès; 21 h 30, Musiques de Galice au chap. des Expos; 21 h 30, Tri-Yann en concert à Kergroise; 21 h 30, Musique celtique pour cordes à l'Eglise Saint-Louis.

Mardi 7: 21 h 30, Danses de Bretagne au Palais des Congrès; 21 h 30, Cornemuses d'Ecosse au chap. des Expos; 21 h 30, Grande nuit Ecosse-Irlande au P. du Moustoir; 21 h 30, Alan Stivell, «30 ans de musique» à Kergroise; 21 h 30, Noblesse de la bombarde à l'Eglise Saint-Louis.

Mercredi 8: 21 h, Grande cotriade au Palais des Congrès; 21 h 30, Musique traditionnelle de France au Palais des Congrès; 21 h 30, Cornemuses d'Irlande au chapiteau des Expos; 21 h 30, Concert Chieftains, avec orchestre symphonique à Kergroise; 21 h 30, Chorales de Galice à l'Eglise Saint-Louis.

Jeudi 9: 21 h 30, Brenda Wooton en concert à Kergroise; 21 h 30, soirée des poètes de Bretagne, avec Yvon Le Men, au chapiteau Expos; 21 h 30, Grande nuit Galice-Man-Cornouailles, Palais des Congrès; 21 h 30, Noblesse de la harpe celtique à l'Eglise Saint-Louis.

Vendredi 10: 21 h 30, Folk d'Ecosse, Palais des Congrès; 21 h 30, Musiques traditionnelles de Bretagne au chapiteau des Expos; 21 h 30, Suite celtique de Lorient, œuvre symphonique de Shaun Davey à Kergroise (1).

Samedi 11: 21 h 30, Folk de Galice au Palais des Congrès; 21 h 30, Jazz et tradition en Bretagne, à Kergroise; 21 h 30, Chorales Galles-Bretagne à Saint-Louis de 20 h à l'aube, Grande nuit du port de pêche.

Dimanche 12: 14 h, Championnat interceltique des sports traditionnels au Bois du Château; 21 h 30, nuit interceltique du Folk, Kergroise.

Lundi 13: Un petit supplément à 21 h, concert d'Angelo Branduardi.

PENDANT TOUT LE FESTIVAL

Expos: Art et artisanat des pays celtes; lutherie; costumes bretons; vie rurale dans les Highlands d'Ecosse.

Rencontres: Université populaire bretonne d'été; films des pays celtiques; tournoi international de golf; initiation à la danse bretonne; rencontres économiques des pays celtiques; concours gastronomique; village celta; etc... tous les «bœufs» possibles dans les cafés lorientais de jour comme de nuit.

Renseignements: Hôtel de Ville, 56100 Lorient. Tél. 97/21.20.51 et 21.24.29.

(1) Le drame acoustique de l'an passé en devrait pas se reproduire durant le déroulement de ce concert. En 83, c'était en effet l'enregistrement du disque de la «Suite celtique» qui avait perturbé la restitution du son pour le public.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

Quatre bâtons pour les Tahitiens

Un certain nombre de Tahitiens condamnés

par la Cour d'Assises de Versailles, libérés aujourd'hui, se voient réclamer le montant des frais de justice de leurs procès à Papeete et à Versailles. Le Parquet de Versailles a décerné une contrainte par corps à l'égard de Prosper Faana, Guy Taero et Charlie Ching.

Ce dernier a pu payer une partie de ces frais. Prosper Faana, n'ayant pas les moyens de payer, a été incarcéré pour un an à la prison de Papeete. Guy Taero, lui, est recherché par la gendarmerie pour l'exécution de cette contrainte. Il est réclamé à chacun d'entre eux la somme de 800 000 CFP soit plus de 40 000 F Français!

Même si François Roux, avocat qui s'occupe depuis des années de cette affaire, obtenait, comme il l'a demandé, la reconnaissance de l'État d'insolvabilité des trois hommes, ceux-ci devront cependant exécuter la moitié de leur contrainte, soit six mois d'emprisonnement!

Alors même que tous les accusés du procès « de Versailles » ont affirmé le caractère politique de leurs actes, de telle sorte qu'ils n'auraient pas dû être soumis à la contrainte par corps!

Et si les frais de justice sont si élevés, c'est parce que le deuxième procès a eu lieu à Versailles, après cassation de l'Arrêt de la Cour Criminelle de Papeete. Comment les accusés pourraient-ils être tenus responsables de l'organisation judiciaire française?

Le seul espoir, pour éviter à ces hommes de connaître à nouveau la prison est de demander une mesure de grâce en ce qui concerne les frais de justice, en faveur de tous les Polynésiens car le problème se posera pour chacun d'entre-eux au fur et à mesure de leur libération.

Nous pouvons l'obtenir en écrivant au Président de la République et au Ministre de la justice (1).

L'indifférence en ce qui concerne le sort du peuple polynésien doit enfin, être brisée. Et nous devons le faire savoir à ceux qui nous gouvernent.

D. Mainguy — Nantes.

(1) Ministère de la Justice, 15 place Vendôme, 75042 Paris cédex 01; F. Mitterrand Président de la République Palais de l'Elysée, 75000 Paris.

Après une interruption je me réabonne pour que vive «Le Peuple Breton». Il faut tenir. Bonne chance.

Jean Le Corre.

Adkoumanant d'ar «P.B.». Ret eo deoc'h derhel penn, memez ma vez bec'h etrezoc'h a wechou.

Yves Libouban — Bourbriac.

Merci Kurde

C'est avec un grand plaisir que nous avons reçu votre journal et lu votre excellent article consacré au peuple kurde (1).

Mes amis et moi-même avons été particulièrement touchés par votre délicate attention et tenons à vous remercier vivement de l'intérêt que vous manifestez à l'égard de notre peuple.

Vous souhaitant nos meilleurs vœux de plein succès pour votre action, nous vous prions de croire chers Amis, à l'assurance de notre sincère sympathie.

Kendal Nezay,
directeur de l'institut Kurde de Paris

(1) «Le Peuple Breton» daté juin 1984.

La C.B. en breton

Je vous fais parvenir ce montage que j'espère vous ferez paraître dans «Le Peuple Breton». Je vous laisse le choix des commentaires que vous apporterez à cet article. J'aimerais seulement que vous posiez la question de savoir s'il existe en Bretagne une association de cibistes en langue bretonne, une façon de promouvoir et de vulgariser une langue qui m'est chère. Nous autres en Loire-Atlantique luttons comme nous le pouvons pour notre rattachement et contre les 5 milliards de centimes que le gouvernement parisien a si gracieusement offerts à Monsieur Olivier Guichard pour sa «région»; il est vrai que cela nous est largement facilité dans la mesure où la majeure partie des associations sportives, culturelles, cibistes... font référence à la Bretagne sur leur blason ou autre auto-collant...

Amitiés bretonnes...

René Boulzennec, Orvault

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - 21, rue de Coulmiers, 44000 NANTES

BREIZH CB 27MHz





CARAVANES STERCKEMAN, PILOTE - CASITA

CAMPING-CARS PILOTE
BATEAUX GIS'SEA - EIDER
MOTEURS JOHNSON
REMORQUES FRANC - AREA
VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
REPARATIONS - HIVERNAGE



peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

f.a.d

sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches
sérigraphies d'art - 5 R. d. doutes
tél. (98) 83.03.55 lesneven

REPONDEURS TELEPHONIQUES PHILIPS



REPONDEUR SIMPLE LFH 9221 Edition 2

982,00 F

COMMERCIALISATION
ET MAINTENANCE

TRANSELEC

188, rue Jean Jaurès - BREST
Tél. 44.32.79 Téléc 940.279

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



*Centre de Diffusion au service des cultures
et civilisations bretonnes et celtes*

BREIZH vous propose dans ses 3 magasins :

BREIZH 9, avenue du Général de Gaulle
44500 LA BAULE — Tél. (40) 60.21.62

BREIZH 17, rue de Penhoët
RENNES - Tél. (99) 79.01.87

BREIZH 10, rue du Maine
75014 PARIS - Tél. (1) 320.84.60

**UN GRAND CHOIX DE LIVRES ET DISQUES
BRETONS, ECOSSAIS ET IRLANDAIS**

LE PEUPLE BRETON

«LE PEUPLE BRETON» -

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Rédaction, Pierre Gallais ; Publicité, Jean Le Guellec : Tél. 98/46.18.24 à Brest (à partir du 15 août).

PUBLICATION -

Publication inscrite à la C.P.A.P., n° 41387 - Photocomposition Atelier Le Dœuff, Lorient - Imprimerie de l'Iroise, Brest - Dépôt légal : 3^e trimestre 1984.

CHANGEMENTS D'ADRESSE -

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

ABONNEMENTS -

Ordinaire : 80 F - De soutien : à partir de 100 F - Etranger : 95 F - Etranger par avion : 115 F - C.C.P. : 2365-76 Rennes

AN DIV STAL NEMETO ER VRO !

E KEMPER



AR BED KELTIEK - Pell : 95.42.82
2, straed ar Roue Grallon
2, rue du Roi Grallon

EVIT HO LEVRIOÙ - PLADENNOÙ -

E MONTROULEZ



KORNOG - Pell : 63.25.40
22, straed ar Vur
22, rue du Mur

- PEZHIOÙ ARZ KELTIEK

ÇA S'EST PASSÉ EN JUIN 84

